

CRNIV

**CENTRE DE RESSOURCES
SUR LA NON-VIOLENCE**

ENQUÊTE

sur la prévention
primaire

DE LA VIOLENCE AU QUÉBEC

RÉPERTOIRE 2024

Organismes

et programmes novateurs

en prévention des violences communautaires.



CRNV

**CENTRE DE RESSOURCES
SUR LA NON-VIOLENCE**

ENQUÊTE

**sur la
prévention
primaire**

DE LA VIOLENCE AU QUÉBEC

RÉPERTOIRE 2024
Organismes
et programmes novateurs
en prévention des violences communautaires.

Répertoire CRNV 2024
Enquête sur la prévention primaire de la violence au Québec
Emphase sur la prévention primaire

Cette publication, une production du Centre de ressources sur la non-violence, a été rendue possible grâce au financement du gouvernement du Canada qui a fourni le Fonds de relance des services communautaires par l'intermédiaire de trois financeurs nationaux - la Croix-Rouge canadienne, Fondations communautaires du Canada et United Way Centraide Canada.

Fonds de relance des services communautaires



**Croix-Rouge
canadienne**



**FONDATIONS
COMMUNAUTAIRES
DU CANADA**



**Centraide
United Way
Canada**

Le Fonds de relance des services communautaires est un investissement de 400 millions de dollars du gouvernement du Canada pour aider les organismes communautaires, y compris les organismes de bienfaisance, les organismes sans but lucratif et les corps dirigeants autochtones, à s'adapter ainsi qu'à moderniser leurs organismes.

Titulaire d'un baccalauréat en sciences avec une spécialisation en gestion de la santé et ayant plus de 8 ans d'expérience dans le domaine de la santé, Amélie Beaudet a réalisé cette enquête auprès des organismes communautaires du Québec, et ce dans le cadre du projet intitulé: Transition vers une approche d'implantation de programmes. L'objectif du projet est la mise en place de démarches d'accompagnement à l'implantation de programmes de prévention, ne visant pas seulement qu'à former ou perfectionner les intervenants, mais visant à mettre en place des services.

Recherche et textes : Amélie Beaudet
Mise en page et graphisme : Louise Sabourin
Images : Pixabay

Pour plus d'informations:
Centre de ressources sur la non-violence
75, square Sir-Georges-Étienne-Cartier,
bureau 108
Montréal, Québec, H4C 3A1
Tél: (514) 504-5012
Site web: www.nonviolence.ca
Courriel: crnv@nonviolence.ca

***Prévenir la violence, c'est facile? Pas tant que ça.
La prévention se distingue en plusieurs styles.
Certains sont bien développés
(secondaire et tertiaire),
d'autres moins connus
(primordial et quaternaire).***

Un connu, mais peu développé est la prévention primaire.

Pourquoi?

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	<u>3</u>
---------------------	----------

MÉTHODOLOGIE	<u>4</u>
---------------------	----------

LISTE DES ORGANISMES AYANT PARTICIPÉ AU PROJET	<u>5</u>
---	----------

SECTION 1 : QU'EST-CE QUE LA VIOLENCE?	<u>8</u>
1.1 QUELS SONT LES DIFFÉRENTS TYPES DE VIOLENCE?	<u>9</u>
1.2 LE CYCLE DE LA VIOLENCE	<u>11</u>
TENSION	<u>11</u>
CRISE	<u>11</u>
JUSTIFICATION	<u>11</u>
LUNE DE MIEL	<u>11</u>
1.3 CARACTÉRISTIQUES DES PROTAGONISTES	<u>12</u>
VICTIMES	<u>12</u>
AGRESSEURS	<u>12</u>
1.4 DEMANDER DE L'AIDE, UNE PISTE DE RÉFLEXION	<u>13</u>
VIOLENCE CONJUGALE, POURQUOI RESTER?	<u>13</u>
ET PARTIR?	<u>13</u>
ET DÉNONCER?	<u>14</u>

SECTION 2 : LA PRÉVENTION	<u>15</u>
2.1 PRÉVENTION PRIMAIRE	<u>16</u>

SECTION 2 : LA PRÉVENTION (suite)	
FACTEURS SOCIAUX	<u>17</u>
FACTEURS COMMUNAUTAIRES	<u>17</u>
FACTEURS RELATIONNELS	<u>18</u>
FACTEURS INDIVIDUELS	<u>18</u>
2.2 PRÉVENTION SECONDAIRE	<u>19</u>
2.3 PRÉVENTION TERTIAIRE	<u>20</u>
2.4 PRÉVENTION PRIMORDIALE	<u>21</u>
2.5 PRÉVENTION QUATERNAIRE	<u>22</u>

SECTION 3 : LA PRÉVENTION PRIMAIRE	<u>23</u>
3.1 ACCOMPAGNEMENT COMMUNAUTAIRE PRÉVENTIF	<u>24</u>
3.2 AMÉNAGEMENT DES LIEUX SÉCURITAIRES	<u>33</u>
3.3 DÉTECTION AVANCÉE PAR LA PREMIÈRE LIGNE	<u>41</u>
LES FACTEURS DE RISQUE	<u>41</u>
FACTEURS DE PROTECTION	<u>43</u>
3.4 FILET DE SÉCURITÉ	<u>50</u>
3.5 FORMER LA CLIENTÈLE	<u>53</u>
DÉCONSTRUIRE LES MYTHES	<u>53</u>
COMMENT DÉNONCER?	<u>53</u>
3.6 FORMER LE PERSONNEL	<u>59</u>

SECTION 4 : DÉFIS DE LA PRÉVENTION PRIMAIRE	<u>62</u>
SECTION 5 : CONCLUSION	<u>65</u>
BIBLIOGRAPHIE	<u>66</u>



Au Canada, depuis la pandémie, les crimes violents sont en hausse.[1] Nous expliquons en partie cette hausse par l'augmentation des dénonciations pour les crimes sexuels; il y a là un incontestable progrès depuis la campagne virale « Moi Aussi! ». Les plus récentes données indiquent que la réalité actuelle de précarisation de la vie chez les jeunes nous rattrape. Le coût de la vie semble avoir son impact chez les jeunes. Une dure réalité qui semble intensifier les peurs et propulser les crimes plus violents.

Au Québec, plusieurs organismes travaillent sur la prévention de la violence. Le mot prévention signifie « éviter qu'un événement ne se produise ». La définition est large et le champ d'action très vaste. Depuis plusieurs années, au Centre de Ressources sur la non-violence, nous observons les actions en prévention de la violence. Un constat en ressort : de nombreux organismes travaillent en prévention secondaire et tertiaire, mais peu s'occupent de la prévention primaire. Nous avons contacté plus de 1 000 organismes québécois dans les domaines suivants : l'itinérance, la dépendance, les violences familiales, le suicide, la santé mentale, le féminisme, les communautés LGBTQ+, les autochtones et les immigrants. Dans ce bassin, seule une vingtaine d'organismes sont ressortis avec des projets de prévention primaire.

Dans ce rapport, il sera d'abord question de violence et des facteurs qui l'influencent. Nous survolerons la théorie connue à propos de la violence et de ses subtilités tel que les types de violence, le cycle de la violence, les caractéristiques des protagonistes et les demandes d'aide. Cette dernière partie montrera les difficultés rencontrées que ce soit pour la victime de se sortir de la situation ou d'aider une personne qui vit de la violence.

Nous définirons ensuite la prévention dans ses cinq niveaux afin d'avoir une vision globale du sujet. Nous discuterons de la prévention primaire, secondaire et tertiaire. En complément, nous observerons les préventions primordiales et quaternaires, moins connues mais toutes deux aussi importantes.

Puis, viendra l'objet de notre enquête, soit explorer ce qui se fait au Québec en termes de prévention primaire de la violence. Six thèmes seront abordés soit : l'accompagnement communautaire, l'aménagement sécuritaire des lieux, la création d'un filet de sécurité, la détection avancée, la formation de la clientèle et la formation des intervenants.

Finalement, nous survolerons les défis que doivent surpasser les organismes en prévention primaire de la violence.

Cette enquête propose une vision globale de ce qui se passe sur le terrain en prévention primaire de la violence.

Cette démarche a débuté par de la recherche et de l'analyse de données. Au niveau théorique, nous avons utilisé les méthodes de recherche standard pour monsieur et madame tout le monde. Les définitions proviennent de sites destinés à la population générale. L'information décrite permet d'expliquer ce qui se vit au quotidien dans les organismes en lien avec la violence et sa prévention.

Nous avons ensuite discuté et rencontré de nombreux organismes de différents milieux à travers le Québec. Nous avons communiqué avec plus de 1000 organismes. De ceux-ci, une cinquantaine d'organismes nous ont répondu. Après discussion, une douzaine ont participé au projet. La participation était gratuite et volontaire.

Il ne s'agit pas d'une enquête exhaustive. Il s'agit d'une étude qui constate de nombreuses différences entre le terrain et la théorie. L'analyse nous a permis de faire des constats et d'ouvrir la porte à des projets qui permettent une meilleure cohésion avec la théorie.

Initialement, le Centre de Ressources sur la Non-Violence, s'était donné comme mandat de répertorier environ 25 programmes de prévention, idéalement primaires afin de concevoir un répertoire des pratiques existantes. Malgré le nombre impressionnant de contacts, il n'existe que très peu de références quant à la prévention de la violence primaire. La majorité des initiatives de prévention semblent plus ponctuelles et s'orchestrent souvent soit en aval, soit en cours d'intervention. De ce fait, nous n'avons seulement pu réaliser qu'une douzaine de fiches techniques sur des programmes de prévention primaires de la violence existants au Québec. Voici donc, en page suivante, la liste des organismes ayant participé au projet.

LISTE DES ORGANISMES AYANT PARTICIPÉ AU PROJET

TERRITOIRE DÉSSERVI : PROVINCE DE QUÉBEC



Page 30

Faculté d'éducation
Université de Sherbrooke

Marie-Josée Letarte
Professeure titulaire
Directrice du département
de psychoéducation
819-821-8000 p.61338

Groupe de recherche et
d'intervention sur les adaptations
sociales de l'enfance (GRISE)

Marie-Josée.Letarte@usherbrooke.ca



Pages 54 à 57

2901, Boul. Gouin Est
Montréal (Québec)
H2B 1Y3
(514)598-152

info@institutpacifique.com
<https://institutpacifique.com/>

Florence Lacroix
Coordonnatrice Services en milieu
éducatif
flacroix@institutpacifique.com

5



Pages 25 à 29

2380, Av. du Mont-Thabor,
local 200
Québec, Québec G1J 3W7
418-522-7167

contact@parents-espoir.ca

<https://www.parents-espoir.ca/>



Page 46 à 47

1 800 363-9010

sos@sosviolenceconjugale.ca

<https://sosviolenceconjugale.ca/fr>

LISTE DES ORGANISMES AYANT PARTICIPÉ AU PROJET

TERRITOIRE DÉSSERVI : MONTRÉAL



500 av du Mont-Royal Est,
Montréal, Qc, H2J 1W5
Téléphone : 514-276-4853

info@centremgl.org

<https://www.centremgl.org/>

Page 38



Contact par courriel

infos@mmfim.ca

<https://mmfim.ca>

Pages 60 et 61

6



Contact par courriel

info@sceneetsauve.com

<https://sceneetsauve.com/accueil>

Pages 35 à 37



Service à la Famille Chinoise
du Grand Montréal (SFCGM)

1088 rue Clark
Montréal, Québec, H2Z 1K2
Téléphone : (514) 861-5244

direction@famillechinoise.qc.ca

<https://www.famillechinoise.qc.ca/fr/>

Pages 31et 32

Pages 51et 52

LISTE DES ORGANISMES AYANT PARTICIPÉ AU PROJET

TERRITOIRE DÉSSERVI : SEPT-ÎLES



101 rue Tortellier,
Sept-Îles (Qc)
G4R 3Z7
(418) 962-7333

direction@lerondpoint.ca

<https://www.lerondpoint.ca/>

Pages 44 et 45

TERRITOIRE DÉSSERVI : SOREL-TRACY



343, boulevard Poliquin
Sorel-Tracy, (Québec)
J3P 7W1
(450) 730-0181

info@orientheque.ca

<https://www.orientheque.ca/>

Pages 39 et 40

TERRITOIRE DÉSSERVI : SAINT-RAYMOND-DE-PORTNEUF

7



1333, Grand-Rang,
Saint-Raymond-de-
Portneuf, QC
G3L 4K1
418-337-8808

intervenants@villa-st-leonard.org

<https://www.villa-st-leonard.org/admissions/>

Page 58

TERRITOIRE DÉSSERVI : VILLE DE QUÉBEC



535, avenue des Oblats,
Québec (Québec) G1N 1V5
(418) 641-0168

info@pipq.org

<https://pipq.org/>

Pages 48 et 49

SECTION 1: QU'EST-CE QUE LA VIOLENCE ?



8

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) définit la violence comme étant « l'utilisation intentionnelle de la force physique, de menaces à l'encontre des autres ou de soi-même, contre un groupe ou une communauté, qui entraîne ou risque fortement d'entraîner un traumatisme, des dommages psychologiques, des problèmes de développement ou un décès »[2]. Pour sa part le gouvernement du Québec la définit comme « un acte (paroles, écrits, gestes, qu'ils soient évidents ou subtils) qui est intentionnellement posé contre autrui et peut entraîner des conséquences sur celui-ci (anxiété, perte de biens matériels, traumatismes, dommages psychologiques, problèmes de développement, blessures physiques, décès). »[3] En partant avec cette base, observons les différents éléments qui la composent.



[2] Laforest, J., Maurice, P. et Bouchard, L M. (dir.). (2018)

[3] Gouvernement du Québec (2023)

1.1 QUELS SONT LES DIFFÉRENTS TYPES DE VIOLENCE ?

TYPES DE VIOLENCE	DESCRIPTION	EXEMPLES
Physique	Violence la plus connue. Souvent banalisée et camouflée, elle laisse des marques sur le corps et peut mener au décès de la victime	Agression armée Assaut Décès Immolation Négligence Maltraitance Meurtre Mutilation
Sexuelle	Violence qui commence à être reconnue. Elle se caractérise par l'absence ou le consentement forcé dans son espace intime. Les principales raisons de non-dénonciation sont le fait que la victime connaisse son agresseur, le sentiment de culpabilité et l'impression que le système judiciaire est imposant et effrayant.	Agression sexuelle Consentement Diffusion d'images intimes Excision Pornographie juvénile Sextortion Viol
Verbale	Violence le plus banalisée ou ignorée. Souvent le précurseur de la violence physique. Il est possible de la repérer par le sarcasme, les insultes, les cris, les jurons, les propos dégradants et humiliants.	Contrôle Cris Dénigrement Humiliation Insultes Intimidation Jurons Mensonges
Psychologique	Violence subtile et hypocrite où la victime a tendance à dire ce que l'agresseur veut. Il est possible de la repérer par les critiques à répétition ou les reproches fréquents, du chantage, les accusations fausses ou injustifiées (sans preuve), des menaces, des silences et de l'ignorance.	Bombardement d'amour « Gaslighting » (détournement cognitif) Harcèlement Isolement (aussi appelé violence sociale) Violence sur d'autres
Le contrôle coercitif	Stratégie, violente ou non, qui entraîne un contrôle, par l'agresseur, de la victime. Ce type de violence est une combinaison d'autres types de violence. Son objectif est le contrôle et coercition de la victime. Plus la victime résistera à la coercition, plus le niveau de contrôle va augmenter.	Accusations vexatoires Interdit d'associations amicales Maltraitance en public Micro-gestion du quotidien Négation des besoins, des désirs Négation du sentiment de détresse Privation de liberté de mouvements Surveillance constante

SECTION 1 :

1.1 QUELS SONT LES DIFFÉRENTS TYPES DE VIOLENCE ?

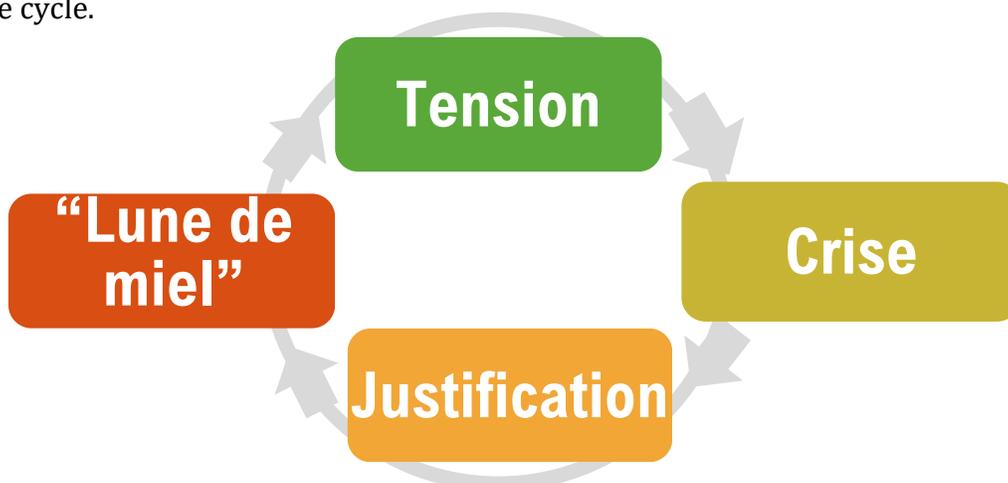
TYPES DE VIOLENCE	DESCRIPTION	EXEMPLES
Spirituelle	Violence peu connue, mais très invalidante. Elle agit sur les croyances et la foi. Elle se divise en 2 formes : (1) empêcher une personne de vivre sa foi ou (2) imposer une religion ou une façon de vivre à une autre personne. Elle « se caractérise par la critique et l'invalidation de l'autre en raison de ses convictions, de ses traditions et de sa culture. »[4]	Comportement sectaire Conversion forcée Dénigrement spirituel Excommunication Extrémisme religieux Thérapies de conversion
Structurelle ou institutionnelle	« Une forme d'agression commise par des organisations d'une société donnée qui a pour effet d'empêcher la réalisation des individus. »[5]	Appropriation culturelle Pensionnats autochtones Micro-agressions Discrimination Racisme Sexisme Chauvinisme (Supériorité d'un pays ou d'un peuple)
Sociale	« La violence sociale réfère à tout type de violence commise par des individus ou la communauté qui a un impact social. L'exposition à la violence peut être directe ou indirecte »[6]	Agressions physiques parentales Conflits armés Déplacement forcé Isolement Ségrégation Terrorisme Violence de gang
Économique	Violence qui est peu connue mais très répandue. Ça se produit lorsqu'une personne perd son autonomie financière. Elle affecte le porte-monnaie de la victime.	Austérité Contrôle financier Dépendance financière Fraude Interférence avec l'emploi Jeter ou mettre sous clé des propriétés personnelles Micro-gestion du budget Retenue des pièces d'identité Vol

[4] Fédération des maisons d'hébergement pour femmes (inconnue)

[5] Parazelli, M. (2008)

[6] Tremblay, R.E. (2023))

La violence est une boule de neige, plus elle avance dans le temps, plus elle grossit et plus la violence qu'elle contient devient importante. Le cycle peut être perceptible dans tous les types de violence, particulièrement présent au niveau conjugal. Dans la figure suivante, nous pouvons observer le cycle.



Tension

Un climat de tension s'installe. L'agresseur aura des comportements agressifs comme des regards menaçants, des critiques, de la mauvaise humeur, de l'irritation, des silences, des excès de colère, de la bouderie, des gestes brusques, de l'intimidation, etc.

La victime fait passer les besoins de l'agresseur en premier, le but étant de ne pas aggraver la situation. Elle a peur et est mal à l'aise. Elle a l'impression que quelque chose va se passer et qu'elle marche sur des œufs.

Au moindre faux pas de la vie, que la victime soit responsable ou non, l'agresseur peut passer à la prochaine étape. Les comportements violents montent en escalade.

Justification

L'agresseur « explique » sa crise. Il se trouve des excuses pour justifier la crise, l'agression. Il se déresponsabilise et inverse les rôles : il est victime et la victime est l'agresseur. Ce n'est jamais sa faute. Dans les débuts, l'agresseur ne met pas la faute sur la victime; ça viendra avec le temps. Il peut minimiser ou nier ce qui s'est passé. Il trouve des justifications extérieures.

La victime, de son côté, tente de comprendre et de rationaliser les justifications données de son agresseur. Elle doute de ses perceptions et finit par se croire responsable des comportements violents de l'agresseur. Sa colère diminue, mais la victime se retrouve avec elle-même et ses émotions, pas entendue dans son mal être.

Crise

C'est l'explosion de la violence. L'agresseur passe à des niveaux de violence élevés. Il utilise des stratégies afin de reprendre le contrôle et d'affirmer son pouvoir. Il utilise les différentes formes de violences afin de diminuer, d'humilier, de blesser et de contrôler la victime.

La victime, de son côté, va essayer de se protéger. Elle va utiliser différentes stratégies de protection. La crise de l'agresseur va provoquer, chez elle, différentes réactions telles que la honte, la colère, la peur, la tristesse, l'injustice et l'impuissance. Il y a autant de réactions possibles que de personnes qui subissent la crise.

"Lune de miel"

Un climat de tension s'installe. L'agresseur aura des comportements agressifs comme des regards menaçants, des critiques, de la mauvaise humeur, de l'irritation, des silences, des excès de colère, de la bouderie, des gestes brusques, de l'intimidation, etc.

La victime fait passer les besoins de l'agresseur en premier, le but étant de ne pas aggraver la situation. Elle a peur et est mal à l'aise. Elle a l'impression que quelque chose va se passer et qu'elle marche sur des œufs.

Au moindre faux pas de la vie, que la victime soit responsable ou non, l'agresseur peut passer à la prochaine étape. Les comportements violents montent en escalade.

SECTION 1:

1.3 CARACTÉRISTIQUES DES PROTAGONISTES

À tout moment, dans une vie, une personne peut alterner entre le rôle d'agresseur et de victime. À la maison, une personne peut être victime et, à l'école, être agresseur. Le temps peut ainsi modifier le rôle. Si, enfant, une personne se fait agresser, il y a un risque qu'elle devienne agresseur à l'âge adulte. Malgré cela, il est possible de dégager les caractéristiques générales suivantes pour les victimes et les agresseurs.

Victimes

Toute personne peut devenir victime. La violence s'installe souvent de façon progressive et insidieuse. Dans le cas où la situation de violence est en train de s'installer, la victime aura tendance à s'opposer à la violence. Elle sera plus affirmée, véhémement et outrée par la situation. Plus tard, la violence installée et rationalisée, elle sera apeurée, moins affirmée et plus conciliante. La victime peut être ambivalente, confuse, elle peut vouloir acheter la paix. Elle essaie de rationaliser, soit justifier l'usage de la violence.

Certaines manifestations peuvent nous aiguiller pour repérer une victime :

- Peur, honte.
- Crainte de la réaction de l'agresseur et de ses représailles (ne donne pas son opinion).
- Perte d'estime de soi (sentiment d'incompétence et d'impuissance).
- Hésitation à dénoncer la situation (peur du jugement, d'être blâmée ou de ne pas être crue).
- Pauvreté.
- Déformations cognitives survenant avec le temps (changer sa perception de la réalité et déformer sa vision de la situation).
- Stratégies de protection : repli sur soi, intériorisation de ce qu'elle vit, évitement, passivité, résignation face à sa situation, autodénigrement, dépendance envers son agresseur, etc.

Agresseurs

L'agresseur n'est pas un monstre, il n'est pas reconnaissable dans la rue, il est monsieur et madame tout le monde. L'agresseur va généralement se cacher pour blesser. Il va souvent être perçu comme une bonne personne par l'entourage. Il a souvent été blessé d'une façon ou d'une autre quand il était jeune. En général, personne ne naît agresseur; c'est son histoire et ses décisions qui, au fil du temps, font de lui une personne qui fera de mauvaises choses.

Certaines caractéristiques peuvent indiquer une propension à la violence :

- Violence dans la famille d'origine de l'agresseur.
- Violence subie pendant l'enfance de l'agresseur.
- Abus de l'alcool ou de drogues.
- Chômage.
- Dossier criminel et antécédents de crimes violents.
- Difficulté de s'affirmer dans ses rapports avec la victime.
- Haut degré de colère et d'hostilité.
- Troubles de la personnalité antisociale, limite (borderline), narcissique ou dépendante, troubles d'humeur comme la bipolarité, la dépression ou l'anxiété.
- Pauvreté.



« Il n'y a pas de profil-type; on remarque plutôt des réactions qui varient selon la durée du cycle de violence. Plus la violence est présente depuis longtemps, plus la (...) victime a perdu sa liberté d'agir et de penser. »[7]

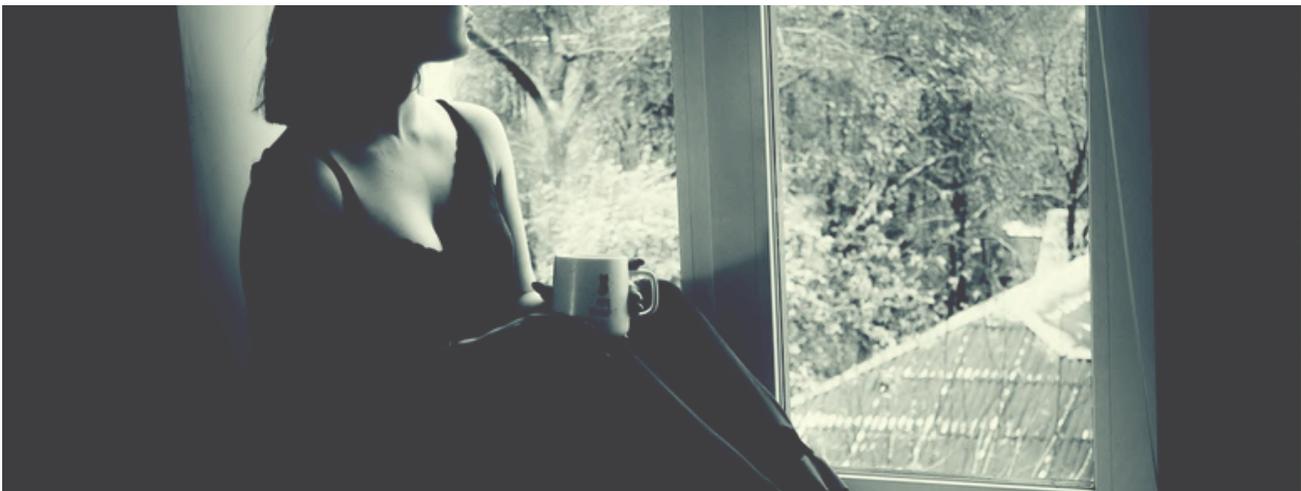


SECTION 1 : 1.4 DEMANDER DE L'AIDE, UNE PISTE DE RÉFLEXION

Maintenant que nous avons fait le tour de ce qu'est la violence, posons-nous la question suivante : est-il facile de demander de l'aide? L'orgueil est un sentiment qui veut qu'une personne réponde elle-même à ses besoins, même si parfois ce besoin est impossible à combler seul. Il n'est pas nécessaire d'être en danger pour craindre de demander de l'aide. Dans la société, ça ne fait pas si longtemps qu'on reconnaît la demande d'aide comme une force. Dans l'histoire, demander de l'aide a très longtemps été vu comme un signe de faiblesse.

Reprenons les caractéristiques individuelles d'une victime. Ajoutons la peur, le manque d'estime de soi, les déformations cognitives et l'hésitation à l'orgueil. La victime aura-t-elle la force de demander de l'aide et, même si elle voit la nécessité de partir, la peur de la suite, la complexité du départ et la gestion des enfants, s'il y en a, limitent les possibilités.

Comme personne civilisée, quand on remarque différents événements, nous avons ces phrases qui nous viennent souvent à l'esprit : « Je ne me mêle pas à ça; ce n'est pas de mes affaires. » Ou bien, « Si elle reste avec lui/elle, c'est qu'il/elle l'aime... »



Violence conjugale, pourquoi rester?

Dans une situation de violence conjugale, plusieurs types de violence peuvent se chevaucher. Une personne vulnérable garde espoir que l'agresseur change, s'améliore. Elle peut rester en étant persuadée de pouvoir l'aider à changer. L'épuisement, la peur de l'inconnu et la faible estime de soi entravent de plus la capacité de faire un choix libre et éclairé.

La victime se pose de nombreuses questions en lien avec l'ensemble des gens qui l'entourent. Comment les autres me percevront-ils? Ça va faire un scandale dans la famille élargie. Je vais me retrouver isolée, personne ne me croira. Il est tellement gentil avec toutes les autres personnes... Si je brise le lien entre l'agresseur et les enfants est-ce que les enfants vont m'en vouloir? C'est donc mieux de rester pour ne pas chambouler le quotidien... Et je l'aime... Il n'est pas toujours comme ça, ça n'arrive que par phase et, quand il va bien, il m'aide avec les enfants. Et financièrement, il transporte mes cartes d'identité, il gère mon argent. Je n'ai rien pour survivre.

La victime a l'impression que, si elle part, elle subira les conséquences et l'agresseur viendra se venger. Si elle demande de l'aide, il est possible qu'il attaque les gens qui viendront à son secours... Elle se sentira responsable des dommages.

Et partir?

Partir, c'est se lancer dans le vide, surtout si la victime n'a aucun filet de sécurité. Vais-je continuer à avoir un toit? Si je quitte, mettra-t-il ses menaces à exécution? Comment vais-je adapter la routine des enfants? Qu'est-ce qu'on va manger? Où sont mes papiers légaux? Comment transporter tout le matériel des enfants? Est-ce que je serai protégée, comment le système de justice va-t-il me permettre de retrouver rapidement une vie normale. Je vais devoir faire des sacrifices, car je n'aurai plus les deux salaires.

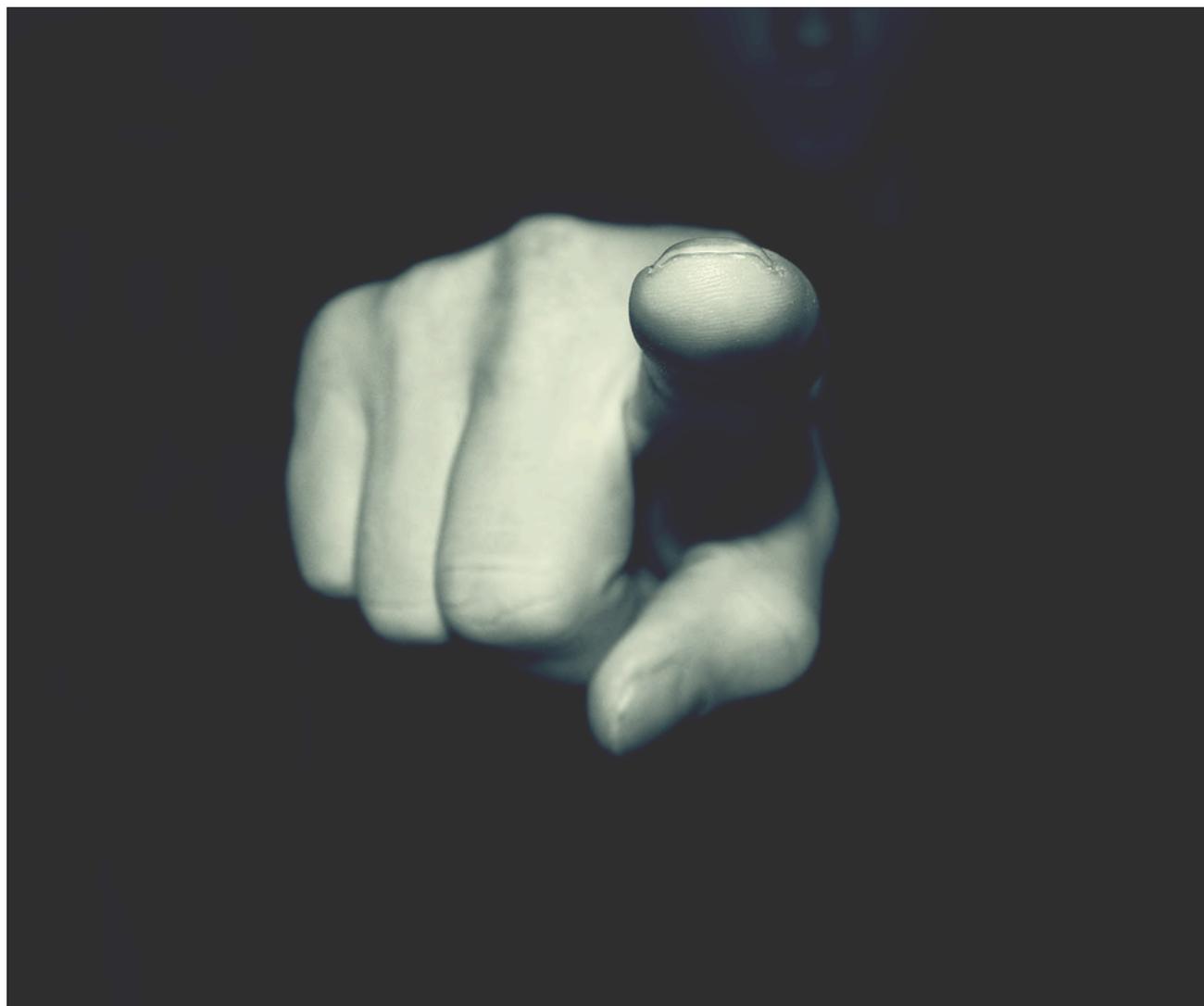
SECTION 1 :

1.4 DEMANDER DE L'AIDE, UNE PISTE DE RÉFLEXION

Et dénoncer?

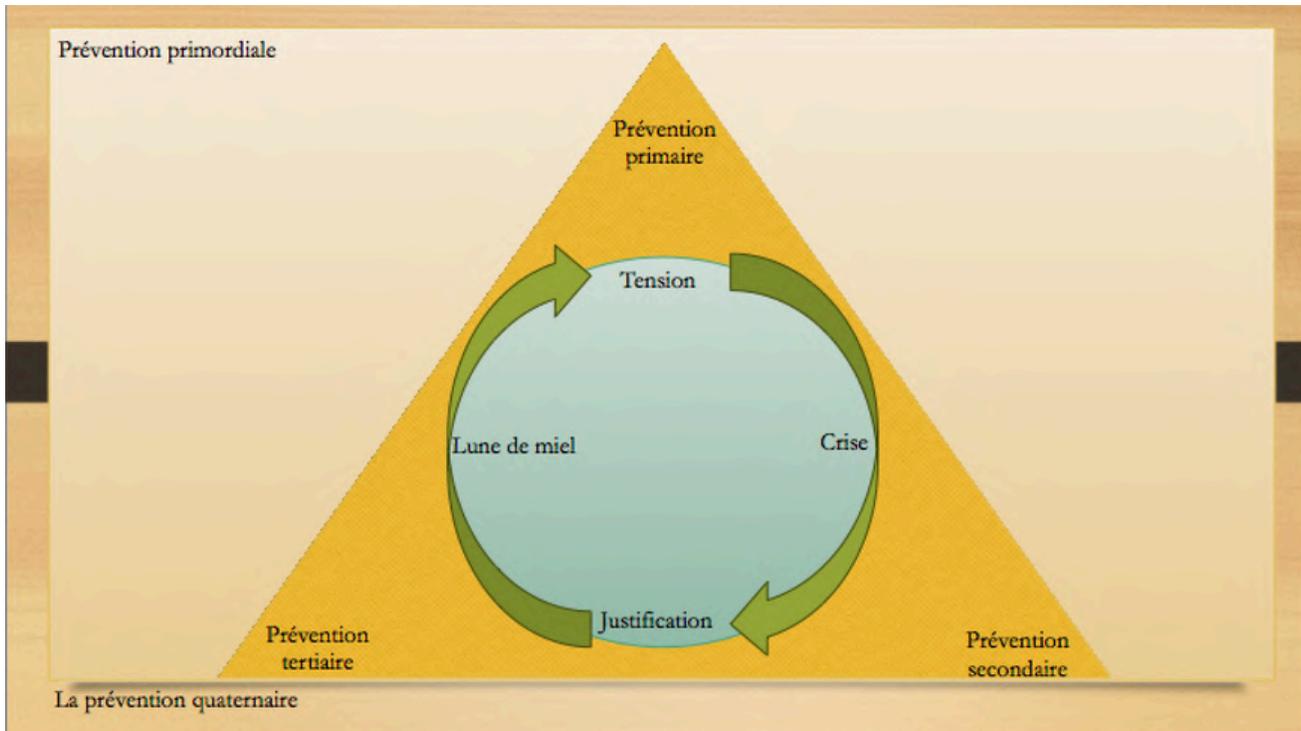
À qui revient le rôle de dénoncer? La famille, les amis, les victimes, les inconnus? Gardez en tête que dénoncer est une action très difficile. De plus, c'est une action qui peut être dangereuse pour son entourage et soi-même si l'alerte n'est pas prise au sérieux par les personnes extérieures.

Que ce soit du côté de la victime ou de l'agresseur, la famille et les amis jouent avec une bombe à retardement. S'ils s'y prennent trop vite et trop brusquement, la victime peut se sentir attaquée et couper les ponts et l'agresseur peut réagir violemment. De l'autre côté, si l'entourage ne dit rien ou laisse aller les choses, la situation peut s'aggraver. Pour un inconnu qui voit une situation problématique, il peut aisément dénoncer sans se faire connaître et laisser la police intervenir. Malgré tout, plusieurs évitent de dénoncer, car ils craignent les représailles.

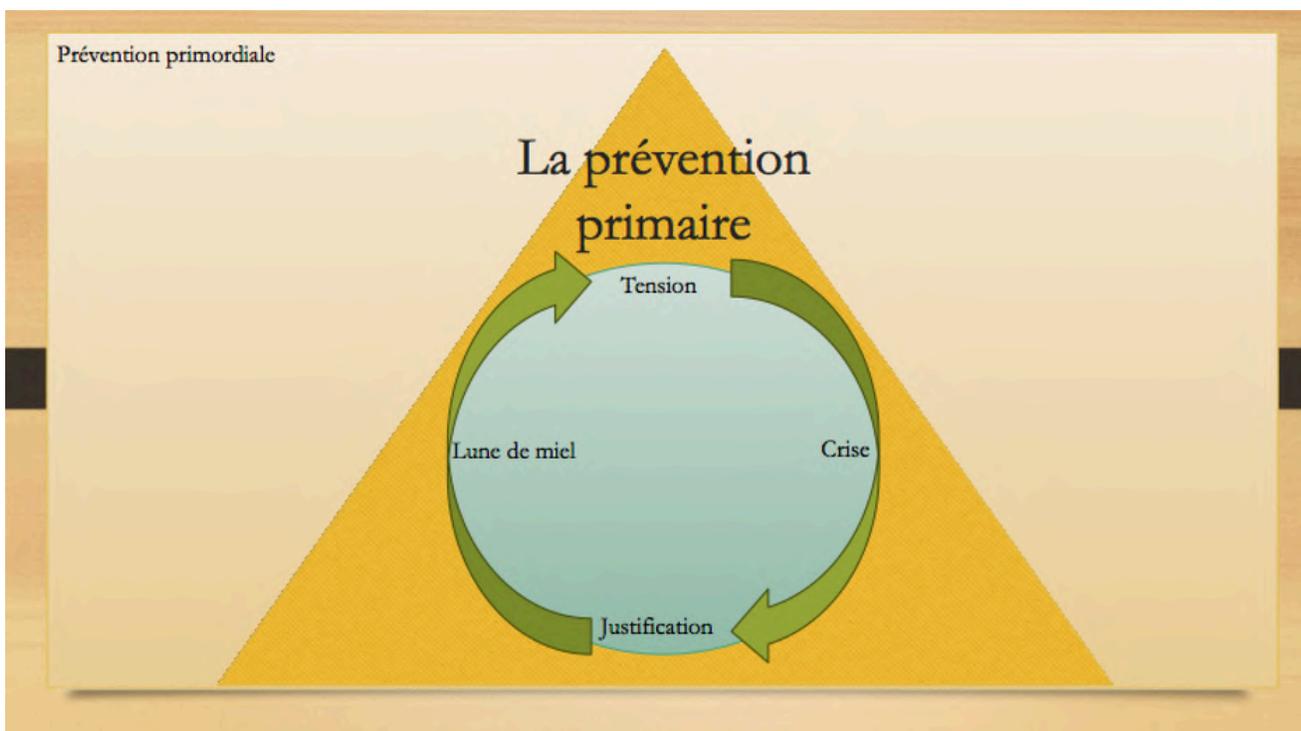


Dans ces situations où l'entourage veut qu'une personne sorte, mais que la victime refuse, il est important de « garder la porte ouverte ». Comme famille ou amis, vous avez dit votre opinion à la victime, elle refuse votre aide immédiate. Il faut impérativement respecter son choix et l'aviser que n'importe quand, quand elle en aura besoin, votre porte sera ouverte inconditionnellement. Ainsi, quand elle aura fait le choix de bouger et de se sortir de là, elle saura que vous êtes là, prêt à la soutenir dans ce qu'elle vit. Souvent, en laissant cette porte ouverte, la victime sera un peu rassurée et acceptera votre aide après y avoir réfléchi, quand elle sera prête.

Qu'est-ce que la prévention de la violence? La prévention est une action posée pour éviter ou diminuer la probabilité qu'un événement ne survienne. Globalement, 3 types de prévention sont mieux connus : primaire, secondaire et tertiaire. Certaines organisations ajoutent les préventions primordiale et quaternaire. Ici, les 5 niveaux seront expliqués simplement. (Dans la section suivante, nous allons élaborer et décortiquer la prévention primaire.)



Il faut aussi ajouter que la violence a rarement un début et une fin, c'est un cycle qui recommence sans fin si aucune intervention n'est faite. Il est essentiel d'agir afin d'arrêter le cycle.



SECTION 2 :

2.1 PRÉVENTION PRIMAIRE

La prévention primaire est la gestion des facteurs de risque. Elle est d'abord une approche populationnelle et, lorsque des facteurs de risque importants sont identifiés chez une personne, elle devient individuelle. Elle permet, en observant la population et les individus, de détecter les premiers signes d'une problématique, de déceler les facteurs de risque qui peuvent mener à un épisode de violence.

Elle est utilisée principalement à la fin de la "lune de miel", dans les moments de tension et jusqu'au début de la crise. Elle peut être utilisée à d'autres moments, car la prévention primaire fonctionne bien en complément de la prévention secondaire et tertiaire.

Une approche primaire se situe d'abord en amont du problème afin de diminuer les facteurs de risque qu'une situation ne se produise. Par exemple : un OBNL qui effectue une vigie sur les réseaux sociaux afin d'observer les signes précurseurs de la radicalisation ou des violences sexuelles. Un conjoint qui évite de retourner à la maison afin de gérer ses émotions. En aval du problème, la prévention primaire est moins mise de l'avant pour prioriser la prévention secondaire et tertiaire. Nous continuons à gérer les facteurs de risque afin de prévenir la récurrence, mais ce n'est plus une priorité.

Actuellement, dans la société, les préventions primaire et secondaire sont souvent très liées. Par exemple, un filet de sécurité peut être établi après une première crise, mais il est préférable de le faire avant que la situation ne dégénère. Il est parfois difficile de les dissocier. Souvent les organismes vont créer des programmes qui vont aider à réduire les récurrences et ceux-ci vont aussi accueillir les personnes qui se posent des questions, qui essaient de trouver des réponses. (Les interventions en prévention primaire seront expliquées dans la section 3.) C'est ici, que comme citoyens, nous devons faire attention à l'autre. Les organismes communautaires ont un rôle à développer et à jouer. Au public, ce rôle est donné aux centres locaux de services communautaires (CLSC).

16

Selon l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ (2016)), les facteurs de risque en violence conjugale sont différents chez l'agresseur et chez la victime et se divisent en 4 catégories.[8]

- Facteurs sociaux
- Facteurs communautaires
- Facteurs relationnels
- Facteurs individuels

La violence dans les autres types de relation ont des facteurs de risque assez semblables.



**La prévention primaire
a pour but
de DIMINUER
les facteurs de risque
et AUGMENTER
les facteurs de protection.**

FACTEURS SOCIAUX

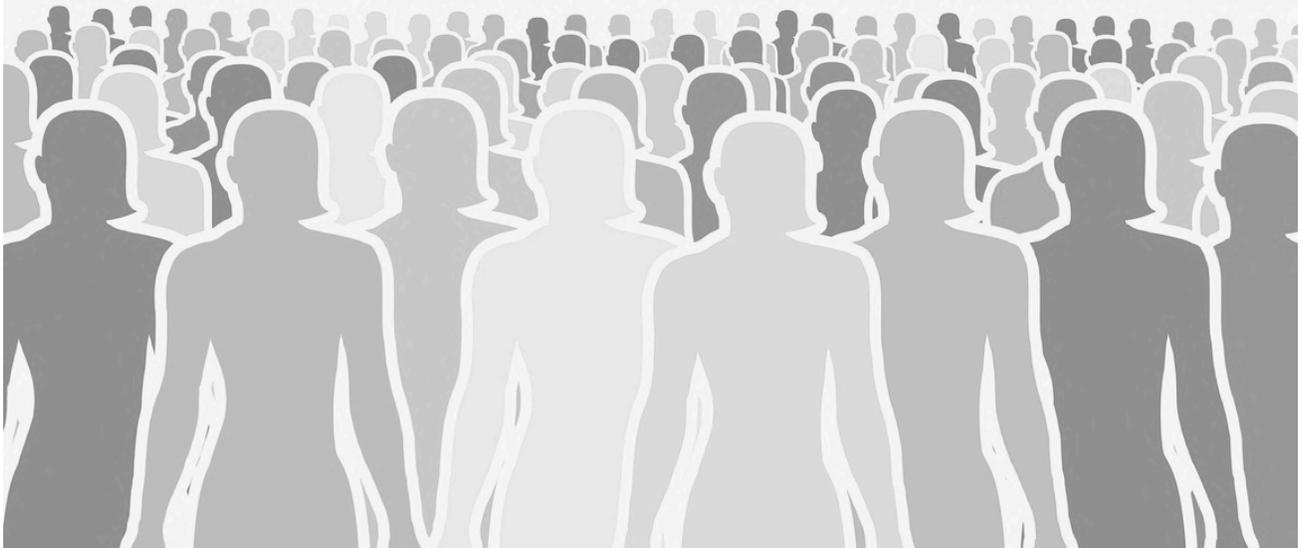
Les caractéristiques de la société influencent de différentes façons l'adoption de comportements violents. D'un côté, des lois justes et équitables permettront à la population de savoir où elle s'en va et diminuer les violences commises. De l'autre côté, une dictature avec trop de règles et peu de logique dans les lois aura un niveau de violence plus élevé.

Agresseur

- ✦ Normes sociales propices à la violence.
- ✦ Normes traditionnelles quant aux rôles des deux sexes.

Victime

- ✦ Normes sociales propices à la violence.
- ✦ Normes traditionnelles quant aux rôles des deux sexes.
- ✦ Législation concernant la violence conjugale.



FACTEURS COMMUNAUTAIRES

Les caractéristiques des contextes et des milieux influencent aussi l'adoption de comportements violents. La prévention et l'intervention va dépendre du milieu et du contexte. Une situation ne se réglera pas de la même façon si elle a lieu à l'école ou dans le voisinage. L'intervention sera aussi différente si l'acte est fait pour la première fois ou si c'est une récidive.

Agresseur et victime

- ✦ Acceptation par la communauté de modèles traditionnels relatifs aux rôles des deux sexes.
- ✦ Caractéristiques des quartiers:
 - ✦ Pauvreté, chômage, faible niveau d'alphabetisation.
 - ✦ Tolérance à l'égard de la violence, grande proportion de ménages qui ont recours aux punitions corporelles.
 - ✦ Faible proportion de femmes avec une grande autonomie ou un niveau élevé de scolarité.
- ✦ Faible désapprobation de la violence par la communauté.

SECTION 2 : 2.1 PRÉVENTION PRIMAIRE

FACTEURS RELATIONNELS

Le type de relation sociale entre une victime et son agresseur influence la façon dont la violence sera interprétée. Une relation familiale étroite n'aura pas le même impact qu'un acte commis par un étranger, non connu de la victime. Les actes auront un impact sur la trajectoire individuelle et familiale.

Agresseur	Victime
✦ Écart de niveau de scolarité entre les conjoints.	✦ Écart de niveau de scolarité entre les conjoints.
✦ Conflits conjugaux et insatisfaction conjugale.	✦ Conflits conjugaux et insatisfaction conjugale.
✦ Partenaires multiples et infidélité.	✦ Nombre d'enfants.
✦ Durée de la relation.	

FACTEURS INDIVIDUELS

Les caractéristiques uniques de chaque personne détermineront comment une personne réagira. Il faut observer les pensées et les actions des deux protagonistes afin de pouvoir adapter l'aide nécessaire.

En violence conjugale, l'une des combinaisons de comportement très souvent repérée est un agresseur narcissique et une victime empathique. Le premier imposera sa vision des choses en oubliant d'y inclure les besoins de la victime. De son côté, la victime aura tendance à excuser l'agresseur et à vouloir le changer pour qu'il soit une meilleure personne.

18

Agresseur	Victime
✦ Jeune âge.	✦ Jeune âge.
✦ Faible revenu et statut socio-économique.	✦ Faible revenu et statut socio-économique.
✦ Faible niveau de scolarité.	✦ Faible niveau de scolarité.
✦ Mauvais traitements durant l'enfance (abus physique, agression sexuelle, exposition à la violence conjugale).	✦ Mauvais traitements durant l'enfance (abus physique, agression sexuelle, exposition à la violence conjugale).
✦ Consommation de drogue et d'alcool.	✦ Consommation de drogue et d'alcool.
✦ Tolérance face à la violence.	✦ Tolérance face à la violence.
✦ Chômage.	✦ Être séparée ou divorcée.
✦ Troubles de la personnalité.	✦ Grossesse.
✦ Violence antérieure.	✦ Dépression.
	✦ Victimisation antérieure.
	✦ Grande empathie; syndrome du sauveur.

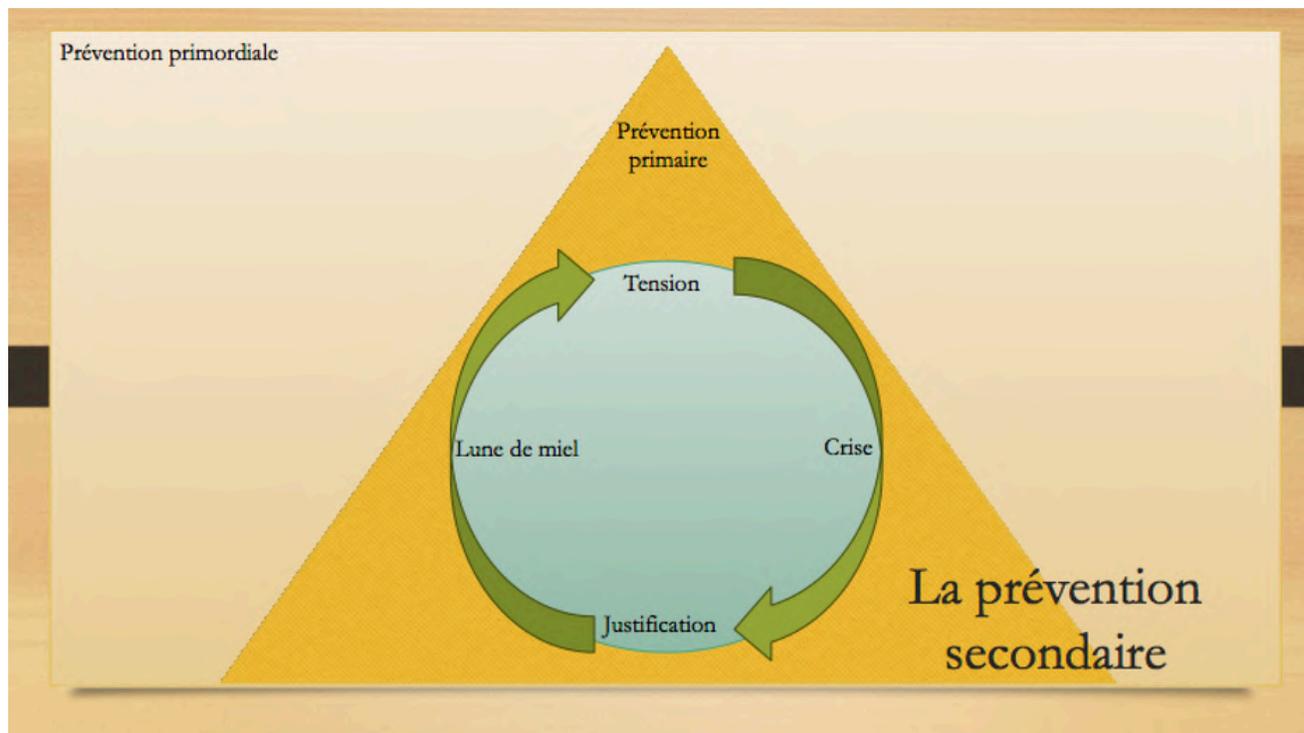


SECTION 2 : 2.2 PRÉVENTION SECONDAIRE

La prévention secondaire est une approche individuelle qui correspond à éviter la récidive. On peut adopter un mode d'intervention et de suivi individuel ou de groupe. Elle est majoritairement utilisée entre la crise et justification.

La personne peut être accueillie en un lieu adapté, participer à des rencontres d'échange ou être suivie à distance. Ce mode de prévention permet la mise en place d'un cadre afin de réduire le risque de nouvelles situations de violence, ou afin de protéger les victimes. Ici, l'accent est mis sur la question « Que doit-on mettre en place afin que la situation ne se reproduise pas? » La gestion des facteurs de risque est présente, mais moins prioritaire.

Une grande partie des services d'OBNL en prévention de la violence vont dans cette direction. Par exemple, on met en place un centre pour personnes qui doivent quitter leur maison à cause de violences familiales. Ici, il y a un petit angle primaire; car la prévention primaire est un complément de la prévention secondaire et tertiaire. Ainsi, la personne peut aller chercher de l'aide si elle considère qu'elle a un problème ou qu'elle vit une situation à risque élevé. Mais le service est offert et organisé en fonction de personnes qui vivent des événements de violence. Un autre exemple : une ligne téléphonique pour les personnes qui reconnaissent leurs comportements violents. Parfois la personne n'ose pas, ne veut pas déranger, vit de nombreux sentiments qu'elle ne reconnaît pas. Aller chercher de l'aide est un geste important, mais souvent des gestes de violence auront été posés. Le service secondaire écoutera la personne et l'intégrera dans ses activités.



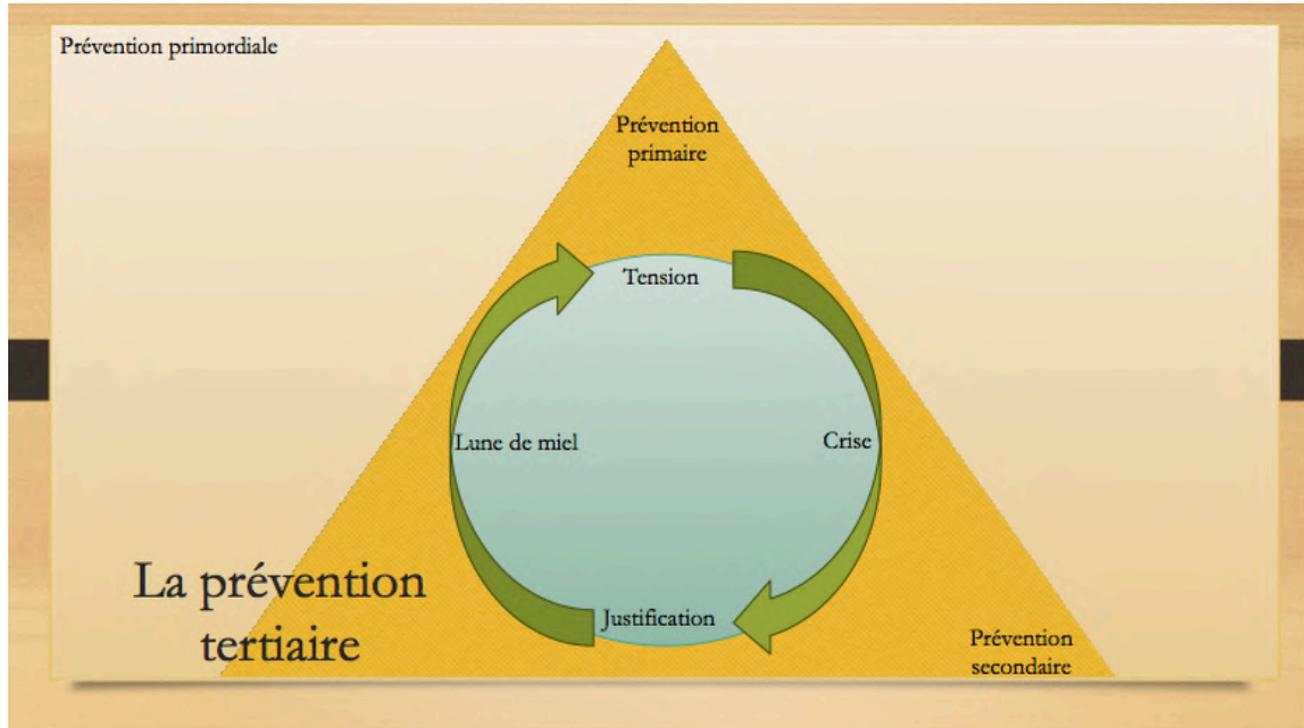
C'est dans ces approches que l'essentiel des ressources en prévention sont investies. Souvent lorsque des gestes de violence ont été posés, il est assez facile de compiler des interventions et de démontrer l'impact de cette forme de prévention dans la vie des gens. Au Québec, c'est ici que les policiers et de nombreux intervenants publics et parapublics agissent et offrent des services. Le rôle des organismes est de palier aux manques dans les services publics.

**La prévention secondaire
a pour but
de PRÉVENIR
les récidives.**

SECTION 2 : 2.3 PRÉVENTION TERTIAIRE

La prévention tertiaire peut être une approche individuelle ou une approche collective. Elle est utilisée principalement entre la justification et la période de “lune de miel”. Ici, on cherche à diminuer les séquelles subit par la victime et les gens qui l’entourent.

Souvent, il faudra chercher de l’aide extérieure afin de sécuriser son physique et son mental, que ce soit discuter avec un intervenant, recréer un filet de sécurité, participer à des groupes de discussion. Par exemple, c’est ici, qu’on parlera des alcooliques anonymes afin de diminuer les violences en lien avec la consommation d’alcool. Il pourrait aussi être question de l’implication de la famille dans la gestion du risque suicidaire.



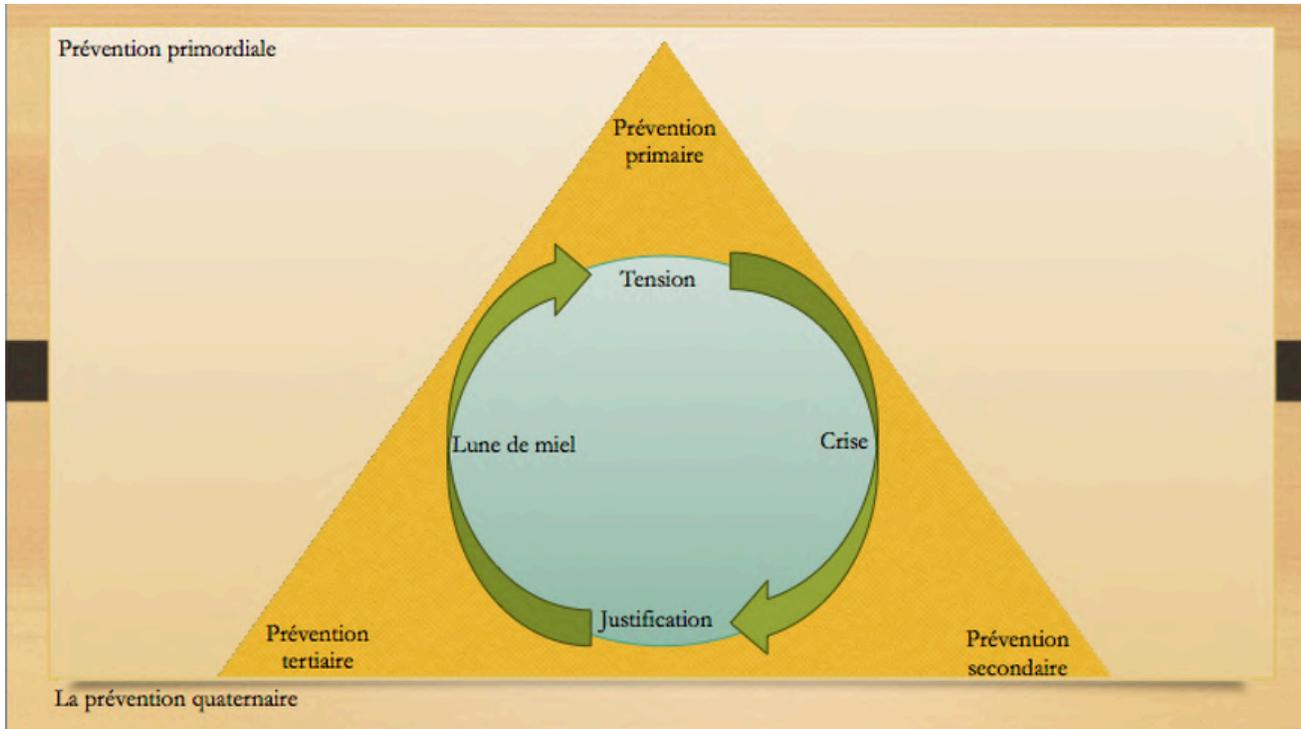
20

Ce type de prévention permet de prévenir que des dommages collatéraux se développent chez la victime et son entourage. Ce sont généralement des actions de réparation. Au Québec, c’est le système judiciaire et les services de santé qui interviennent principalement à cette étape. Dans les organismes communautaires, ce sont surtout des groupes de parole et les lignes d’écoute.

**La prévention tertiaire
a pour but
de LIMITER
les conséquences à long terme.**

SECTION 2 : 2.4 PRÉVENTION PRIMORDIALE

La prévention primordiale se distingue de la prévention primaire par ses objectifs et son approche populationnelle. Elle cible la population en général, sans distinction, incluant les facteurs de risque. Ce sont des activités qui, par leur caractère, soutiennent les comportements. Par exemple, une activité de boxe qui permet à un jeune de se défouler. Ainsi, il n'aura pas tendance à frapper dans la rue.

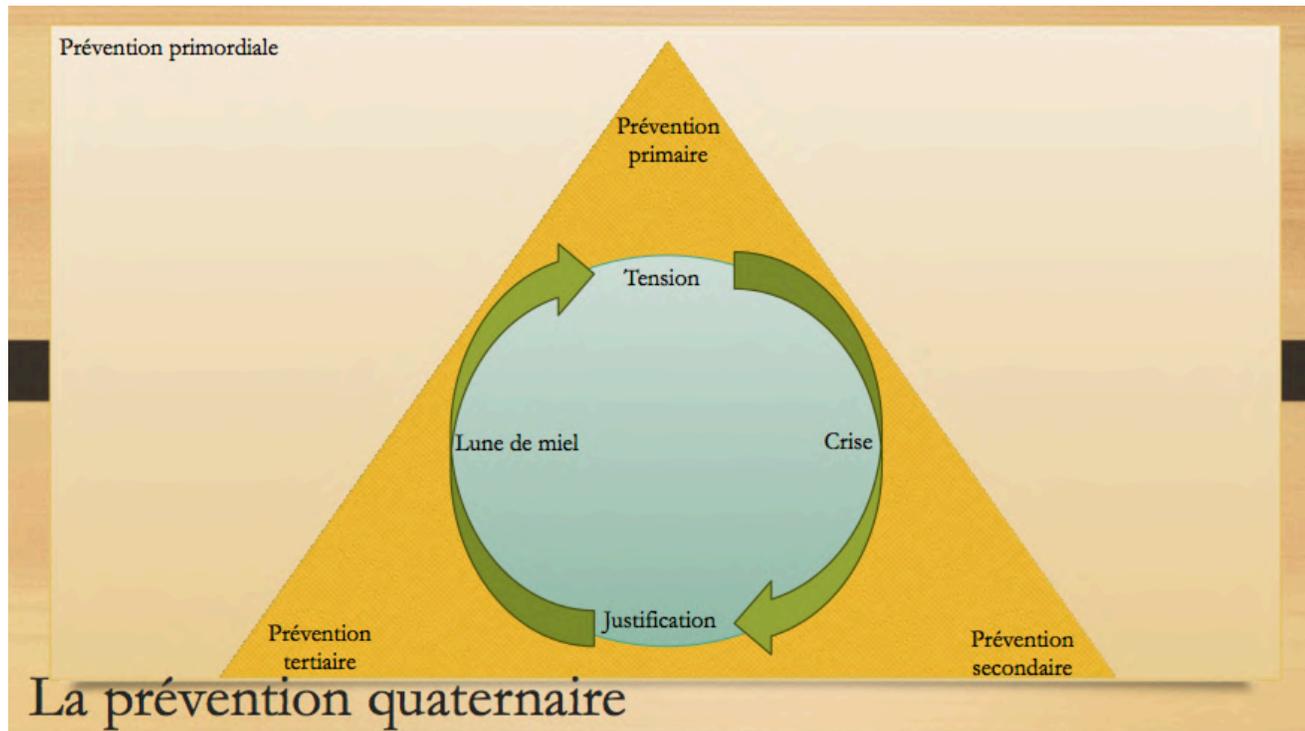


La prévention primordiale identifie les déterminants sociaux et environnementaux promouvant la réduction de la violence et les soutienne. Ce sont des actions qui vont modifier les déterminants et, « ainsi inhiber l'établissement de facteurs environnementaux, économiques, sociaux, comportementaux, ou culturels qui augmentent l'incidence de »[9] la violence, dans le cas présent. Les principaux déterminants sociaux et environnementaux sont :

- ◆ Le revenu et le statut social.
- ◆ L'emploi et les conditions de travail.
- ◆ L'éducation et la littératie.
- ◆ Les expériences vécues pendant l'enfance.
- ◆ L'environnement physique.
- ◆ Le soutien social et la capacité d'adaptation.
- ◆ Les comportements sains.
- ◆ L'accès aux services de santé.
- ◆ La biologie et le patrimoine génétique.
- ◆ Le genre.
- ◆ La culture.
- ◆ La race et le racisme.

SECTION 2 : 2.5 PRÉVENTION QUATERNAIRE

La prévention quaternaire au niveau médical se situe dans la question suivante : « Est-ce le traitement optimal pour mon patient? » Ce sont aussi les soins palliatifs et la gestion de la douleur. La question en prévention de la violence serait : « Est-ce que la situation a été traitée de façon optimale pour tout le monde. » « L'agresseur a-t-il reçu l'aide nécessaire? » « La victime et sa famille, ont-elles reçu toute l'aide dont elles ont besoin? » La prévention quaternaire ressemble à une évaluation des mesures mises en place en tenant compte des besoins spécifiques de la personne dans le but d'ajuster l'intervention à tous les niveaux de prévention.



22

Ici, on regarde les meilleures pratiques et on les adapte à chaque personne. Concrètement, ça signifie prendre un pas de recul sur les actions entreprises. Un couple âgé qui est à domicile depuis toujours, qui a toute sa tête et est en légère perte d'autonomie physique. Ils ont des enfants qui se disputent l'héritage, malgré tous les documents légaux signés. Ici, on peut croire que le couple est heureux, que tout est en place. Cependant, en regardant de plus près, on réalise que le couple n'est toujours pas heureux, car les enfants négocient les services qu'ils donnent à leurs parents. Par exemple, l'un des enfants dit : « demande à mon frère de s'excuser pour ce qu'il a dit, sinon, je ne vais plus faire l'épicerie pour vous ». On voit donc qu'il faut faire quelque chose de plus ou différemment pour réduire la violence observée ici.

**La prévention quaternaire
nous permet de nous questionner.
Est-ce que l'ensemble des interventions
sont l'idéal pour la situation actuelle?
Qu'est-ce qui doit être modifié?**

SECTION 3 : LA PRÉVENTION PRIMAIRE

Dans cette section, nous aborderons les six thèmes de la prévention primaire soit l'accompagnement communautaire préventif, l'aménagement sécuritaire des lieux, le filet de sécurité, la détection avancée par la première ligne, la formation de la clientèle et la formation spécifique du personnel. Chacun des six thèmes se divise en trois volets :

- ✦ Description du thème.
- ✦ Fiches des organismes ayant participé au projet.
- ✦ Documents complémentaires fournis par les organismes tels que des feuillets d'information, des résumés de programme ou des brochures.

Ici, il s'agit d'expliquer notre vision de la prévention primaire, ce qui permet d'améliorer la réflexion sur le sujet. Dans l'ensemble de nos recherches, peu d'informations circulent au niveau de la prévention primaire de la violence. Ceci peut donc devenir une base pour le développement de ressources.



SECTION 3 :

3.1 ACCOMPAGNEMENT COMMUNAUTAIRE PRÉVENTIF

Dans ses débuts, l'accompagnement communautaire préventif était utilisé pour « lutter contre l'intimidation par l'État et la violation des droits humains par les forces de l'ordre. »[10] Des programmes internationaux ont été créés afin de protéger les leaders sociaux de la dictature.

L'accompagnement communautaire préventif a pour but de prévenir la violence, de promouvoir la paix et de briser l'isolement. La prévention de la violence permet de protéger les personnes vulnérables contre les malfaiteurs, la promotion de la paix permet de développer les facteurs de protection et briser l'isolement permet de réduire la vulnérabilité. Ainsi, le risque qu'une situation de violence se produise est réduit.

Lors d'un accompagnement, les objectifs sont de prioriser la sécurité, la dignité et l'intégrité des personnes. Ici, la sécurité passe par la protection de l'aidé autant du point de vue physique que du point de vue psychologique, selon les besoins. La dignité se réfère à la capacité de l'aïdant à pallier le manque d'autonomie, sans empiéter sur les capacités de l'aidé.

Les moyens pour y arriver sont l'écoute active, la présence et l'établissement d'un lien de confiance. L'écoute active permet de saisir le processus de réflexion et la pensée de l'autre, sans la modifier avec sa propre idée. La présence permet à la personne aidée de ne pas se sentir seule. Enfin, le lien de confiance est l'aspect qui va permettre à l'accompagnement de bien se dérouler. L'aidé est en confiance avec l'aïdant et vice versa.

Ainsi, l'idée est de changer la perception générale « Qu'elle s'arrange avec ses problèmes... » pour « Comment puis-je l'aider, sans prendre le fardeau sur mon dos? » Le type d'accompagnement sera différent selon le moment de vie (enfant, adulte ou aîné), les besoins et le contexte. Ici, l'accompagnement peut se faire à distance, par des suivis réguliers (téléphone), par une présence temporaire (brigadier) ou complète (aidant naturel). En santé, l'accompagnement préventif est fréquent chez les aînés.

24

Plusieurs organismes travaillent dans l'accompagnement communautaire préventif. Voyons une liste non exhaustive de ce qu'ils sont :

- ✦ Les lignes d'écoute.
- ✦ Les centres de jour.
- ✦ Les maisons d'hébergement.
- ✦ Les centres d'emploi.
- ✦ Les maisons de jeunes.
- ✦ L'aide à la recherche d'un logement.
- ✦ Les organismes de transport.
- ✦ Les organismes de soutien à domicile.

Les organismes en accompagnement communautaire sont donc nombreux, mais se reconnaissent peu dans la prévention primaire de la violence. Il travaille avec des gens ayant des facteurs de risque et aident ces mêmes personnes à les diminuer en brisant la solitude. Or, la raison d'agir est d'aider et d'apporter son soutien à l'autre.

Dans quelques foyers pour violence conjugale, on nous a mentionné « qu'il manquait de formation à propos des comorbidités. » C'est-à-dire qu'ils peuvent aider une victime de violence conjugale, mais qu'ils manquent d'outils lorsque cette personne a un problème de dépendance, de santé mentale ou d'itinérance associé.

Dans le cadre du projet, les organismes Parents-Espoir, Ces Années incroyables et Service à la famille chinoise du grand Montréal ont répondu à notre appel. Parents-Espoir accompagne les parents dans l'amélioration de leurs compétences parentales. Le programme « Ces années incroyables » propose un accompagnement dans le développement des compétences parentales. Service à la famille chinoise accompagne les nouveaux arrivants asiatiques dans leur intégration à la société québécoise.

[10] CRNV (2011)

3.1 ACCOMPAGNEMENT COMMUNAUTAIRE PRÉVENTIF

ORGANISME : PARENTS-ESPOIR



La mission de PARENTS-ESPOIR touche spécifiquement à la parentalité et à la santé mentale, deux secteurs d'activités où il y a encore beaucoup à accomplir en vue de prévenir la violence, les abus, la négligence, ainsi que les problèmes de santé mentale et/ou de dépendances. Il y a autant à faire en vue de réduire les impacts que ceux-ci peuvent avoir sur les parents et les enfants des générations présentes et futures, c'est pourquoi la mission de PARENTS-ESPOIR est d'autant plus pertinente.

SITUATION OU PROBLÉMATIQUE	<p>Souvent, les déterminants de la santé sont considérés séparément, c'est-à-dire que la santé est une chose, la famille en est une autre et le travail aussi. Alors que dans la vie des parents, la santé de l'adulte et/ou des enfants s'influencent mutuellement, considérant les interactions multiples qui les impliquent. Cela peut ainsi rendre difficile la gestion des comportements de chacun et leur épanouissement.</p>
OBJET	<p>En développant une expertise concrète en matière de parentalité et de santé mentale, PARENTS-ESPOIR a créé le concept GESPER, comprenant un Programme de formation axé sur le développement d'habiletés personnelles, familiales et sociales et de saines habitudes de vie. Il envisage même avec lui de contribuer à la construction d'un Réseau de Groupes d'Entraide et de Soutien de Parents Engagés dans leur Rétablissement dans différents milieux, d'où vient d'ailleurs l'acronyme GESPER.</p>
STRATÉGIE	<p>Dans le cadre des Programme et Réseau GESPER, différents parcours sont proposés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Parcours Spécialisé : vise à former et à certifier des parents qui agiront en tant qu'intervenants spécialisés à titre de Parents Pairs Aidants (PPA), lesquels peuvent œuvrer en tant que travailleurs autonomes ou au sein de services publics, parapublics, privés ou communautaires, comme dans le cadre des Programme et Réseau GESPER. • Le Parcours Continu : permet de participer à des Groupes d'entraide ouverts de jour ou de soir à toutes les semaines en ligne, lesquels contribuent à briser l'isolement, à partager, jusqu'à créer de l'entraide et de l'implication des participants avec le soutien de PPA à l'animation. • Le Parcours Ponctuel : permet d'offrir différents ateliers de formation animés par des experts invités et des PPA, en vue d'améliorer les compétences parentales/coparentales, le bien-être des parents et celui de leur(s) enfant(s), jusqu'à la qualité des liens parent-enfant(s), entre conjoints ou ex-conjoints et leurs proches. • Le Parcours Spécifique : selon que les parents peuvent avoir des besoins plus spécifiques, ceux-ci peuvent être référés à d'autres ressources selon les services ou expertises recherchés. • Le Parcours Implication : les bénéficiaires désirant devenir membres peuvent s'impliquer à différents niveaux bénévolement, ex. : conseil d'administration, comités, coanimation et autres projets spéciaux.

SECTION 3 :

3.1 ACCOMPAGNEMENT COMMUNAUTAIRE PRÉVENTIF

ORGANISME : PARENTS-ESPOIR



CLIENTÈLE	PARENTS-ESPOIR offre des services accessibles aux parents, co-parents et futurs parents en prenant en considération leur situation et leur santé physique et/ou mentale. Il s'adresse aussi aux futurs Parents Pairs Aidants pouvant œuvrer au sein des Services de Santé et Services Sociaux du Québec ou ailleurs.
PENDANT L'IMPLANTATION	<p>Le Concept GESPER a été élaboré suivant une concertation réunissant des parents, des intervenant(e)s, des chercheur(e)s et des partenaires de l'organisme PARENTS-ESPOIR et à partir des critères des Programmes d'intégration sociale et socio-professionnelle du ministère de l'Éducation du Québec. Il fût expérimenté de 2020 à 2023 dans la région de Québec, d'abord en présentiel, puis en ligne.</p> <p>On le juge depuis essentiel à la construction d'une société plus inclusive, plus juste et respectueuse des choix et des besoins des parents et de leur famille. PARENTS-ESPOIR aspire même à ce que le Concept GESPER soit reconnu comme un incontournable en matière de parentalité et de santé mentale.</p>
AU QUOTIDIEN	<p>En participant aux Programme et Réseau GESPER, la clientèle peut prévenir des problèmes de santé mentale, de dépendances et/ou de violence sous toutes ses formes. Leur participation peut également réduire les impacts causés par ces problèmes, jusqu'à réduire les signalements à la DPJ et les processus juridiques.</p> <p>Autres bénéfiques : Contrôle du stress et des émotions, diminution de l'anxiété, écoute active, empathie et respect, communication assertive, gestion saine des conflits, estime de soi, règles de vie saine, non-violence, filet de sécurité, lutte à la discrimination et stigmatisation, jusqu'à favoriser l'espoir, le pouvoir d'agir, la responsabilisation et les collaborations.</p>
COMMENTAIRE	Pour ceux qui veulent en savoir plus sur le rôle et la formation de Parent Pair Aidant, comme sur le Concept GESPER, l'équipe de PARENTS-ESPOIR est disponible du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h 30.
QUI EST INTÉRESSÉ?	Voir les détails dans la section "Clientèle"
RÉFÉRENCES	<u>Voir à la page 5</u>

3.1 ACCOMPAGNEMENT COMMUNAUTAIRE PRÉVENTIF

ORGANISME : PARENTS-ESPOIR



Description de tâches du Parent Pair Aidant (PPA) ¹

Sous la supervision de son milieu d'embauche, le PPA accueille et intervient auprès de parents, de coparents et de futurs parents pouvant être fragilisés au niveau de leur rôle parental et/ou de leur santé mentale, comme ils peuvent être désireux tout simplement d'améliorer leur rôle et de maintenir leur bien-être jusqu'à agir ainsi en guise de prévention. Dans le but de répondre à leurs besoins, le PPA peut alors les soutenir, leur proposer des stratégies et des outils en les accompagnant dans la réalisation de leurs projets de vie personnel, familial, social et même professionnel au besoin. Leur bien-être ainsi que le développement de leurs habiletés, incluent aussi ceux de leur(s) enfant(s) quel que soit leur âge, comme la qualité des liens parent-enfant(s), entre conjoints ou ex-conjoints, avec leurs proches est aussi considérée jusqu'à favoriser leur participation citoyenne.

En fonction des spécificités de son rôle lors d'interventions auprès de ses pairs, le Parent Pair Aidant :

- sert de modèle d'identification en divulguant son vécu expérimental judicieusement ;
- favorise un climat de confiance, un sentiment d'égalité, d'inclusion et d'ouverture sans jugement ;
- suscite l'espoir à ses pairs, à leurs proches ainsi qu'aux intervenants avec qui il collabore ;
- renforce la croyance que le rétablissement de leur situation et/ou de leur santé mentale est possible ;
- soutient et responsabilise ses pairs dans la reprise du pouvoir sur leur vie et leur rétablissement.

Plus spécifiquement, le Parent Pair Aidant :

- assure un suivi personnalisé en aidant ses pairs à identifier leurs besoins, leurs priorités et leurs objectifs ;
- utilise différentes stratégies comme l'approche par les forces en considérant les étapes de rétablissement ;
- informe et guide ses pairs quant aux services qu'ils peuvent recevoir incluant des services spécialisés ;
- accompagne ses pairs dans leurs démarches selon leurs besoins et les urgences, selon ses disponibilités ;
- peut agir en tant que témoin de faits pour les bénéficiaires impliqués dans un processus juridique ;
- note les informations relatives aux suivis et les données utiles aux redditions de comptes au besoin ;
- assiste aux réunions d'équipe et travaille en respectant les règles internes dont le code d'éthique ;
- participe à des tables de concertation et à des activités de sensibilisation, de promotion et de prévention.

¹ Au Québec, les Parents Pairs Aidants sont formés par l'organisme PARENTS-ESPOIR et ses partenaires, l'AQRP et l'entreprise CommeUnique, puis certifiés par le Service de développement professionnel de l'Université Laval.

SECTION 3 :

3.1 ACCOMPAGNEMENT COMMUNAUTAIRE PRÉVENTIF

ORGANISME : PARENTS-ESPOIR



Si le PPA travaille au sein d'un milieu qui offre différents ateliers et que ce milieu devient membre partenaire au sein du Réseau GESPER en voyant à créer un Groupe d'Entraide et de Soutien de Parents Engagés dans leur Rétablissement, alors que ce Réseau donne accès en ligne et en complément au Programme aussi appelé GESPER², lequel comprend cinq parcours axés sur le développement d'habiletés positives, alors dans ces contextes, le PPA peut aussi :

- encourager ses pairs à participer à différents ateliers incluant ceux du Programme GESPER si le milieu est membre partenaire du Réseau GESPER, comme il peut en animer ou en coanimer ;
- s'impliquer et encourager l'implication de ses pairs que ce soit pour créer et organiser des ateliers au sein de son milieu et/ou dans le cadre du Programme GESPER ;
- devenir représentant au niveau local, régional ou provincial si le milieu est membre du Réseau GESPER ;
- voir à son perfectionnement de façon continue et/ou de façon à se spécialiser dans un domaine particulier grâce au Réseau GESPER ou à d'autres formations offertes par son milieu ou par d'autres ressources.

Pour être éligible à la certification du rôle de PPA et être à l'emploi d'un milieu à ce titre (exemples de milieux : services communautaires, privés, parapublics ou publics), la personne candidate doit répondre aux critères suivants :

- être un parent ayant vécu une problématique en santé mentale et disposé à partager son expérience ;
- avoir un solide ancrage dans le processus de rétablissement, démontrant une capacité à maintenir un fonctionnement adéquat malgré les difficultés rencontrées en matière de parentalité et/ou de santé mentale ;
- avoir un intérêt pour les questions liées au développement, à l'éducation et à la santé des parents et enfants ;
- posséder un diplôme d'études postsecondaires ou au minimum un diplôme d'études secondaires (DES), assorti d'une expérience pertinente en relation d'aide, que ce soit au niveau du travail ou du bénévolat ;
- être capable de travailler en équipe, avoir une bonne ouverture d'esprit et savoir se remettre en question ;
- être un bon communicateur, savoir écouter, être authentique et crédible et ouvert aux différences ;
- posséder des connaissances informatiques (ex. : suite Office) et une maîtrise du français à l'oral et à l'écrit ;
- avoir un véhicule constitue un atout.

Conditions pouvant être offertes selon le milieu d'embauche :

- horaire hebdomadaire à temps partiel ou à temps plein ;
- travail en formule hybride (en présentiel et/ou en télétravail) ;
- salaire et avantages sociaux compétitifs et variables selon le milieu d'embauche ;
- frais de formation pour sa certification et son perfectionnement pouvant être inclus ;
- possibilité de soutien continu soit du Réseau GESPER et/ou de Pairs Aidants Réseau ;
- frais de déplacements et de stationnements remboursés selon le milieu d'embauche.

² Pour plus de détails : <https://www.parents-espoir.ca/volet-collectif/> et <https://www.parents-espoir.ca/gesper-2/>

3.1 ACCOMPAGNEMENT COMMUNAUTAIRE PRÉVENTIF

ORGANISME : PARENTS-ESPOIR






Projet pilote menant à la formation et au soutien des Parents Pairs Aidants (PPA)
 offert dans le cadre du Programme GESPER de PARENTS-ESPOIR et ses partenaires, soit l'Association québécoise pour la réadaptation psychosociale et l'entreprise CommeUnique, le tout devant être certifié par le Service de développement professionnel de l'ULaval

PARENTS-ESPOIR se démarque en tant qu'organisme inclusif en proposant le Parcours spécialisé dans le cadre de son Programme GESPER¹ conçu et expérimenté depuis 2020. Ce Parcours vise à former les Parents Pairs Aidants (PPA) considérés des intervenants spécialisés en matière de parentalité et de santé (physique et mentale) et engagés eux-mêmes à répondre à leurs besoins à ces niveaux. Les PPA sont reconnus pour utiliser leur vécu expérimentiel, en plus de stratégies et d'approches lors de leurs interventions auprès de parents, de coparents et de futurs parents désireux de développer leurs propres compétences. Que ce soit au niveau personnel, familial, social et professionnel au besoin, sans négliger l'importance de la santé, les PPA peuvent aussi contribuer à la prévention de la violence et de la négligence, à la déstigmatisation, comme à la réduction d'impacts, jusqu'à l'amélioration des conditions de vie et des liens entre parents-enfant(s) en considérant le développement de ces derniers. Ils encouragent de plus l'utilisation des ressources, l'implication citoyenne et les collaborations dans les milieux (communautaires, publics, privés) où ils peuvent œuvrer. De là toute l'importance du rôle des Parents Pairs Aidants² qui s'ajoute à la sphère de la pair-aidance au Québec.

Contenu de la formation des Parents Pairs Aidants (PPA) : Le Parcours spécialisé du Programme GESPER menant à la certification des PPA comprend trois (3) phases de 245 heures échelonnées sur 21 semaines (voir tableau page 2).

PHASE 1 : La formation québécoise spécialisée en intervention par les pairs offerte par l'Association québécoise pour la réadaptation psychosociale (AQRP) pour un total de 120,5 heures, aborde entre autres les sujets suivants : les cinq phases du rétablissement, les outils et les méthodes d'intervention par les pairs, y compris l'approche centrée sur les forces, l'animation de groupe et la création d'un filet de sécurité, les principes de la relation d'aide, l'intervention en situation de crise et la prévention du suicide, les aspects liés aux droits, à la confidentialité et à l'éthique, les principaux troubles mentaux et la gestion des symptômes, y compris les approches alternatives, l'intégration au travail et les mesures de soutien associées. Pour l'évaluation de cette formation, le participant doit obtenir une note supérieure à 60%, l'examen écrit comptant pour 40%, l'examen oral pour 40%, le rapport de stage qui se vit à la phase 3 pour 10 % et l'évaluation de l'équipe de supervision pour 10%. Il est toutefois possible de repasser les examens, en cas de non-réussite initiale.

PHASE 2 : La formation pour devenir formateur « Parent-guide, parent-complice » offerte par l'entreprise CommeUnique se fait sur 51,5 heures et permet aux futurs PPA d'intervenir en matière de parentalité et de coparentalité, ainsi que d'animer éventuellement les ateliers « Parent-guide, parent-complice » dans le cadre des Parcours ponctuel ou intensif du Programme GESPER. Cette formation permet de développer de nouvelles manières d'être tout en transmettant les outils requis à la transformation du rôle de parent pour intervenir peu importe le type d'enfants. Ils permettent de répondre aux besoins psycho-émotionnels tant chez les formateurs, chez les bénéficiaires, qu'aux enfants par la suite et de façon à révolutionner en termes d'impacts positifs et d'harmonie les relations entre parent-enfant(s), conjoint-conjointe ou coparents et avec leurs proches. Pour l'évaluation de cette formation, le participant doit obtenir une note supérieure à 60%, l'examen oral comptant pour 40% et l'examen écrit pour 60%. En cas de non-réussite initiale, le candidat pourra recevoir du support supplémentaire de CommeUnique (ex. : visionnement de vidéos, participation à des activités avec formateurs expérimentés et de l'accompagnement individuel au besoin) avant de repasser les deux examens.

PHASE 3 : Le stage supervisé et le soutien offert par l'équipe de PARENTS-ESPOIR, de l'AQRP et l'environnement de stage totalise 73 heures. Les heures de rédaction du rapport de stage à remettre à l'AQRP et à PARENTS-ESPOIR, ainsi que le temps d'études pour les examens oraux et écrits de l'AQRP et de CommeUnique sont en sus.

¹ GESPER vient de l'acronyme de Groupes d'Entraide et de Soutien de Parents Engagés dans leur Rétablissement animés par des PPA et coanimés par des parents pouvant provenir de différents milieux et régions, lesquels forment ensemble le Réseau GESPER. Ce Réseau qui est soutenu par PARENTS-ESPOIR et ses membres (parents, PPA et partenaires), a aussi comme particularité de donner accès au Programme GESPER axé sur le développement d'habiletés dans le cadre de 5 Parcours : Continu; Ponctuel; Intensif; Implication et Spécialisé qui est présenté ici. Pour plus d'information sur les autres Parcours et sur PARENTS-ESPOIR, voir le site : <https://www.parents-espoir.ca/volet-collectif/>

² Voir en annexe un exemple de la description de tâches plus détaillées d'un Parent Pair Aidant.

SECTION 3 :

3.1 ACCOMPAGNEMENT COMMUNAUTAIRE PRÉVENTIF

ORGANISME : CES ANNÉES INCROYABLES



Le programme « Ces années incroyables » est un programme d'entraînement aux habiletés parentales probant, élaboré par Carolyn Webster-Stratton. Au Québec, la référence est Marie-Josée Letarte, professeure au département de psychoéducation de l'Université de Sherbrooke et formatrice certifiée « The Incredible Years ».

SITUATION OU PROBLÉMATIQUE	Plusieurs parents se sentent démunis à un moment ou un autre, face aux comportements de leurs enfants et, parfois, la situation peut se dégrader. La fonction parentale n'est pas innée.
OBJET	Ces années incroyables : Prévenir la violence en formant les parents.
STRATÉGIE	Programme de 14 semaines qui offre aux parents un accompagnement dans le développement de leurs compétences parentales. Les parents doivent savoir quoi faire et à quel moment pour être à la fois cohérents, chaleureux, positifs et stimulants, tout en offrant un cadre clair au milieu familial.
CLIENTÈLE	Parents et tuteurs.
PENDANT L'IMPLANTATION	Afin d'implanter le programme dans un nouveau secteur il faut : <ul style="list-style-type: none">• Participer à la formation offerte par Marie-Josée Letarte (en français) ou par « The Incredible Years » (en anglais)• Acheter le manuel de formation Le grand défi à l'introduction du programme dans une région c'est l'engagement des parents. Pourquoi devraient-ils prendre le temps, 2h par semaine, pour venir aux rencontres? Il faut en outre convaincre les décideurs d'accorder un budget initial conséquent pour démarrer le premier groupe.
AU QUOTIDIEN	Avantages : Des études ont démontré une amélioration significative de la relation parent-enfant et des problèmes de comportement des enfants. Les parents apprennent des stratégies disciplinaires non-violentes pour encourager des comportements prosociaux chez leurs enfants. Plus précisément, tant le parent qui participe que son enfant apprend le contrôle du stress et des émotions, l'empathie et le respect, développe l'estime de soi, à vivre avec des règles de vie, un processus de résolution de problèmes positif. Ce qui résulte en une protection des personnes vulnérables. Défis : Motiver la population à participer; concilier cette nouvelle programmation dans la tâche régulière de l'intervenant.
COMMENTAIRE	Ce programme provient des États-Unis et est reconnu dans le monde entier. Des pays comme la Nouvelle-Zélande, la Norvège et la Grande-Bretagne sont les plus grands utilisateurs du programme. Bien que Incredible Years offrent de nombreux programmes à l'intention des parents, des enfants et des enseignantes ou éducatrices, seul le programme de base préscolaire est disponible en français.
QUI EST INTÉRESSÉ?	Parents et tuteurs d'un enfant âgé entre 2 et 8 ans.
RÉFÉRENCES	<u>Voir à la page 5</u>

3.1 ACCOMPAGNEMENT COMMUNAUTAIRE PRÉVENTIF

ORGANISME : SERVICE À LA FAMILLE CHINOISE DU GRAND MONTRÉAL



Notre mission est de promouvoir le bien-être de la communauté chinoise et des communautés asiatiques du Québec, de réaliser des actions communautaires inclusives pour les nouveaux arrivants afin de permettre leur adaptation et leur rayonnement dans la société québécoise.

SITUATION OU PROBLÉMATIQUE	Les immigrants quittent leur pays pour différentes raisons. Ils ont l'espoir d'une vie meilleure ou différente. En arrivant ici, les communautés asiatiques se retrouvent à devoir apprendre les normes sociales et linguistiques.
OBJET	En accompagnement communautaire préventif, Service à la famille chinoise offre des services tels que le service d'accueil et de référence et le Center Man Sau des aînés chinois.
STRATÉGIE	<p>Le Service d'accueil et d'intégration permet aux nouveaux arrivants de participer à des séances d'information sur des sujets variés allant de la gestion des papiers officiels jusqu'à la culture québécoise en passant par les lois et les droits. Au besoin, des séances individuelles permettent de parler de façon confidentielle et offrent un support personnalisé à l'intégration. Si des besoins particuliers se dévoilent, l'organisme peut référer l'immigrant à des services spécialisés et les aideront dans les communications.</p> <p>Le Center Man Sau des aînés chinois permet aux personnes de 50 ans et plus de briser l'isolement, améliorer la qualité de vie, développer les ressources communautaires, comprendre les systèmes sociaux et de santé et faciliter l'intégration.</p>
CLIENTÈLE	Communauté asiatique.
PENDANT L'IMPLANTATION	Le Service à la Famille Chinoise du Grand Montréal (SFCGM) a été fondé en 1976 par un groupe d'étudiants, de professionnels et de personnalités ecclésiastiques. Fortement enraciné dans la communauté montréalaise, le SFCGM est devenu, avec les années, un interlocuteur privilégié de la communauté chinoise auprès des institutions gouvernementales, publiques, parapubliques et privées pour toutes questions relatives à l'accueil, à l'accessibilité aux services sociaux et à l'intégration des nouveaux arrivants.
AU QUOTIDIEN	<p>Avantages : 1) Aider les immigrants à améliorer la communication, à résoudre les conflits et à développer des mécanismes d'adaptation plus sains; 2) Briser l'isolement des immigrants et de les soutenir dans des situations difficiles.</p> <p>Défis : Depuis ses tout débuts, le financement et le recrutement des bénévoles et, plus tard, des employés étaient et restent un défi constant. Un élément qui fluctue dans le temps, qui est toujours présent, est la discrimination.</p>
COMMENTAIRE	Un impact positif sur l'intégration des personnes immigrantes de diverses manières.
QUI EST INTÉRESSÉ?	Tout organisme qui cherche à venir en aide aux immigrants.
RÉFÉRENCES	<u>Voir à la page 6</u>

SECTION 3 :

3.1 ACCOMPAGNEMENT COMMUNAUTAIRE PRÉVENTIF

ORGANISME : SERVICE À LA FAMILLE CHINOISE DU GRAND MONTRÉAL

'EQUIPE D'ACCUEIL

ous offrons une gamme étendue de services aux personnes immigrantes, afin de favoriser leur adaptation à la vie locale et leur intégration à la société québécoise.

s services sont offerts en français, en anglais, en chinois (mandarin, cantonais)

OS SERVICES

onsultation

pliquer les politiques et les différents services offerts les gouvernements et d'autres organismes litiques.

miner des conseils aux nouveaux immigrants afin de faciliter leur adaptations à leur nouveau cadre de vie, (services sociaux, langue et loisirs, etc.)

der les clients à remplir les divers formulaires (stations fiscales pour enfants, sécurité du revenu, assurance emploi, prestations de maternité, prestation parentales, pension de vieillesse, allocation du logement, HLM, rente de retraite, passeport, citoyenneté, certificat de naissance, etc.)

erpréter et expliquer en chinois les correspondances venant des gouvernements et des divers organismes publics (électricité, téléphone, gaz, télévision, etc., etc.)

rganiser des entrevues avec les divers services gouvernementaux ou les organismes publics (hôpitaux, cliniques, services communautaires, etc.)

éférences

us sommes prêts à vous référer aux ressources et aux projets disponibles au sein de l'organisme : employabilité; Francisation; Soutien et conseils à des personnes prises dans des situations telles que : problèmes familiaux, violence conjugale, etc.; Centre de secours pour les aînés; Service aux personnes âgées; site d'amitié, activités sociales, sportives et de loisir, etc.; Le club des femmes; Bénévolat; Référence; jeu problématique; Informations juridiques etc.

Nous pouvons également vous référer, en fonction de vos besoins, aux services gouvernementaux et aux organismes externes suivants : Gouvernements aux trois échelons (municipal, provincial et fédéral) et Commissions scolaires; Services de santé communautaires (CLSC, CSSS, établissements médicaux, etc.); Organismes publics etc.

Services Collectifs

Nous organisons une série de séances d'information favorisant une meilleure compréhension des différents services :

- Le système d'éducation du Québec
- Le système d'assurance médicament du Québec et le système d'assurance maladie du Québec
- Comment faire la déclaration de revenus
- Les lois et règlements concernant le logement et le loyer au Québec
- La protection du consommateur au Québec
- Les normes du travail du Québec
- Le permis de conduire au Québec et l'assurance d'accident de la route
- Droit de l'homme du Canada et Québec
- Prestations gouvernementales
- Le système d'assurance d'emploi du Canada et la rente de la retraite du Québec
- Le régime québécois d'assurance parentale
- La culture et le transport en commun à Montréal

Autre Services

- L'assermentation
- La certification des photocopies
- Des attestations de vie
- Le téléchargement de formulaires sur l'Internet
- Le remplissage des formulaires sur l'Internet
- Rédiger des lettres en anglais ou en français
- Remplir la déclaration de l'impôt



SERVICE À LA FAMILLE CHINOISE DU GRAND MONTRÉAL
 滿地可華人服務中心
 CHINESE FAMILY SERVICE OF GREATER MONTREAL



Le Service à la Famille Chinoise du Grand Montréal
Service d'accueil et de référence

C'est l'information

Ce qui compte le plus dans la reconstruction de notre nouveau foyer

Adresse: 1088 Rue Clark, 3e étage
 Montréal, QC H2Z 1K2
 Métro: Place d'Armes
 Tel : (514) 861-5244
 Courriel : reception@famillechinoise.qc.ca
 Site web : www.famillechinoise.qc.ca

Service à la famille chinoise du Grand Montréal

Centre Man Sau des aînés chinois

Depuis 1989 : Ouverture officielle du Centre Man Sau pour les aînés, appuyé par la Fondation de l'Hôpital chinois de Montréal.

Les objectifs des services et des programmes du Centre Man Sau sont :

- Briser l'isolement au moyen de rencontres (visites d'amitié, sorties et festivals, et chorale);
- Améliorer la qualité de vie (vaccination, séances d'information et clinique d'impôts);
- Développer les ressources communautaires en favorisant l'entraide pour les aînés en perte d'autonomie;
- Comprendre les systèmes sociaux et de santé en informant les aînés sur leurs droits et les ressources disponibles;
- Faciliter l'intégration, l'utilisation des ressources et la compréhension interculturelle (repas communautaires en collaboration avec d'autres organismes).

01 Qui peut devenir membre

1. Des personnes âgées de 50 ans et plus
2. Des personnes intéressées dans la promotion de nos buts

02 Comment devenir membre

Passer au bureau du Centre Man Sau avec vos coordonnées, pour détenir une carte de membre.

03 Combien ça coûte

Cotisation de 10\$ par année (1er avril au 31 mars)



SERVICE À LA FAMILLE CHINOISE DU GRAND MONTRÉAL

滿地可華人服務中心
 CHINESE FAMILY SERVICE OF GREATER MONTREAL



Le Service à la Famille Chinoise du Grand Montréal

Center Man Sau des aînés chinois

Adresse: 1088 Rue Clark, 3e étage
 Montréal, QC H2Z 1K2
 Métro: Place d'Armes
 Tel : (514) 861-5244
 Site web : www.famillechinoise.qc.ca

SECTION 3 : 3.2 AMÉNAGEMENT DES LIEUX SÉCURITAIRES

L'aménagement des lieux sécuritaires est probablement l'élément qui est le plus connu. Le but est que l'environnement soit adapté et sécuritaire. Un parc pour enfants ne sera pas organisé de la même façon qu'un parc à chiens. Lors d'un festival, un lieu sera organisé de façon différente au même lieu sans festival. Les différentes règles permettent d'établir un cadre sécuritaire.

L'objectif est de gérer l'environnement et le mobilier, en considérant les besoins et l'aspect sécuritaire. Parfois modifié après un événement, il est préférable d'intervenir avant. Chaque endroit doit être adapté aux besoins de la cause. Lors d'une soirée dansante, les portes de secours doivent être accessibles. Nous n'aménagerons pas une soupe populaire de la même façon qu'un centre de crise. Ici, on parle principalement de l'environnement physique.

Il n'est pas un tout, il est un moyen d'atteindre des objectifs de paix. L'environnement sécuritaire permet de diminuer le risque de violence, il ne permet pas de les éliminer. La sécurité est l'élément principal à garder en tête lors d'aménagement. Dans son rapport, Ville de Montréal (2002) établit une stratégie à quatre facettes pour augmenter la sécurité globale.[11] En voici un aperçu :

- ◆ Interventions sur l'aménagement des espaces, réglementation d'urbanisme.
- ◆ Prévention et surveillance (formelle et informelle).
- ◆ Interventions sociales et communautaires.
- ◆ Mobilisation de la population, des groupes communautaires et des institutions.

Plusieurs moyens viennent déjà encadrer l'aménagement d'un lieu afin qu'il soit sécuritaire. Or, l'évaluation continue du lieu est nécessaire, des changements peuvent s'y produire. Six principes ressortent du rapport :

- ◆ Savoir où on est et où on va.
- ◆ Voir et être vu.e.
- ◆ Pouvoir s'échapper et obtenir du secours.
- ◆ Entendre et être entendu.e.
- ◆ Agir ensemble.
- ◆ Vivre dans un environnement propre et accueillant.

Ici, peuvent être regroupés tous les organismes qui produisent des événements dans des lieux publics, les organismes qui, dans leurs actions, promeuvent la saine communication, ainsi que les organismes qui aident à l'aménagement sécuritaire de différents lieux. On y retrouve :

- ◆ Le milieu sportif (tournois).
- ◆ Organismes qui aident à l'organisation du travail.
- ◆ Les événements publics (festivals).
- ◆ Les organismes liés à la gestion des émotions et des comportements.

L'aménagement sécuritaire des lieux est un élément très important au niveau de la prévention primaire. Il permet, à la création d'un lieu, de créer un environnement sécuritaire et, au quotidien, permet d'adapter la sécurité aux événements qui s'y produisent.

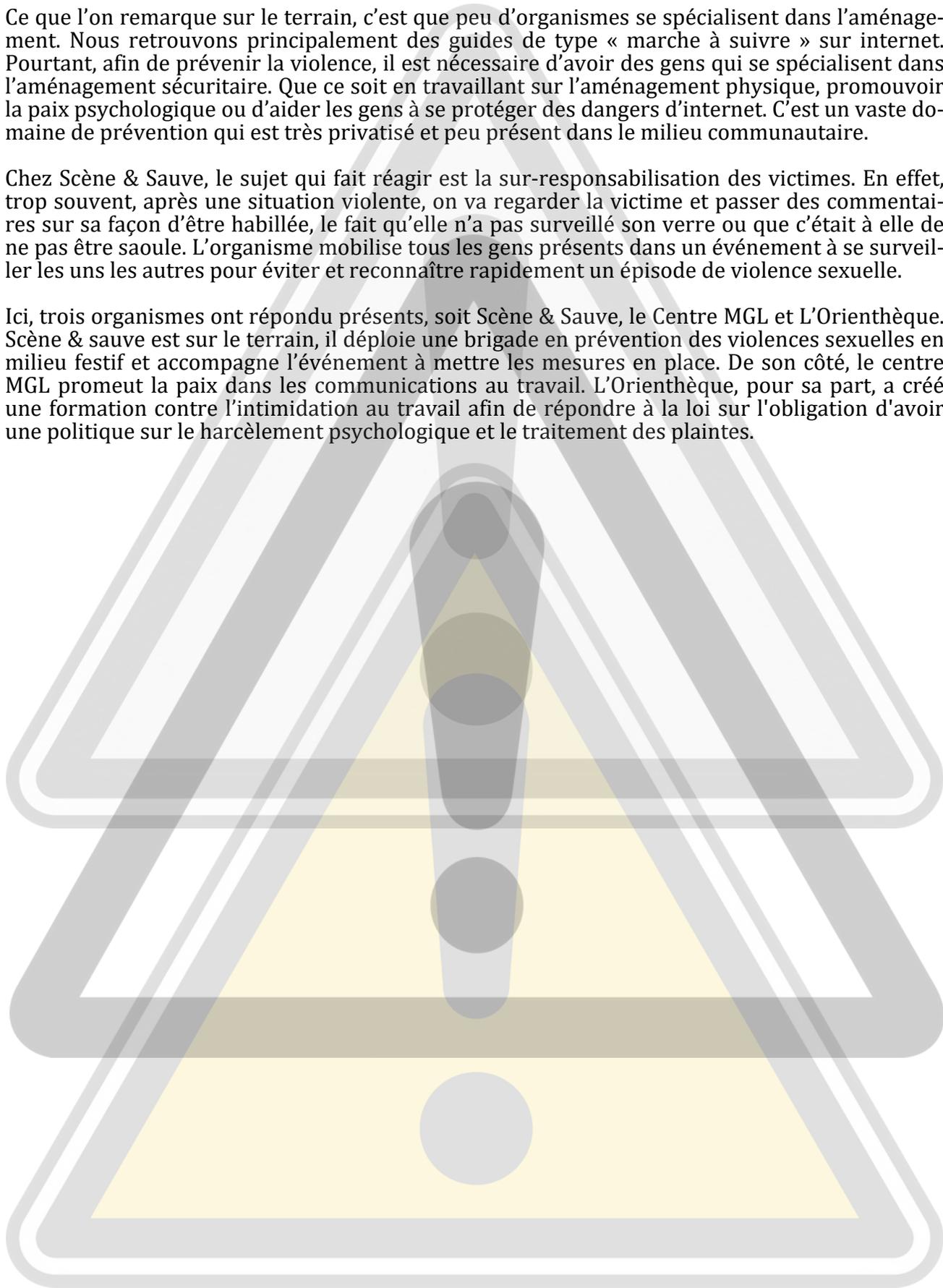
SECTION 3 :

3.2 AMÉNAGEMENT DES LIEUX SÉCURITAIRES

Ce que l'on remarque sur le terrain, c'est que peu d'organismes se spécialisent dans l'aménagement. Nous retrouvons principalement des guides de type « marche à suivre » sur internet. Pourtant, afin de prévenir la violence, il est nécessaire d'avoir des gens qui se spécialisent dans l'aménagement sécuritaire. Que ce soit en travaillant sur l'aménagement physique, promouvoir la paix psychologique ou d'aider les gens à se protéger des dangers d'internet. C'est un vaste domaine de prévention qui est très privatisé et peu présent dans le milieu communautaire.

Chez Scène & Sauve, le sujet qui fait réagir est la sur-responsabilisation des victimes. En effet, trop souvent, après une situation violente, on va regarder la victime et passer des commentaires sur sa façon d'être habillée, le fait qu'elle n'a pas surveillé son verre ou que c'était à elle de ne pas être saoule. L'organisme mobilise tous les gens présents dans un événement à se surveiller les uns les autres pour éviter et reconnaître rapidement un épisode de violence sexuelle.

Ici, trois organismes ont répondu présents, soit Scène & Sauve, le Centre MGL et L'Orienthèque. Scène & sauve est sur le terrain, il déploie une brigade en prévention des violences sexuelles en milieu festif et accompagne l'événement à mettre les mesures en place. De son côté, le centre MGL promeut la paix dans les communications au travail. L'Orienthèque, pour sa part, a créé une formation contre l'intimidation au travail afin de répondre à la loi sur l'obligation d'avoir une politique sur le harcèlement psychologique et le traitement des plaintes.



3.2 AMÉNAGEMENT DES LIEUX SÉCURITAIRES

ORGANISME : SCÈNE & SAUVE



Les services visent l'accompagnement des organisations pour la mise en place de mesures à 360° pour la prévention des violences à caractère sexuel. L'objectif global est de créer des environnements sûrs et respectueux pour tous les participants.

SITUATION OU PROBLÉMATIQUE	Scène & sauve œuvre dans la prévention des violences à caractère sexuel, avec une spécialisation dans les événements avec une clientèle de 18 à 25 ans.
OBJET	Le projet phare, "Sentinelles", vise à déployer des individus formés et sensibilisés dans les événements pour prévenir activement les violences à caractère sexuel. Ces sentinelles sont formées pour reconnaître les signes de danger, intervenir de manière appropriée et offrir un soutien aux victimes.
STRATÉGIE	<p>Les services sont regroupés en 3 catégories soit :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Rédaction d'une politique institutionnelle de prévention des violences sexuelles. 2. Formation des membres de l'équipe (témoins actifs, recevoir un témoignage, etc.). 3. Déploiement d'une équipe de sentinelles agissant à titre de personnes-ressources.
CLIENTÈLE	Les actions mises en place par Scène & Sauve visent les jeunes de 18 à 25 ans participant à des événements comprenant des risques de violences sexuelles, tel que le milieu festif.
PENDANT L'IMPLANTATION	<p>Scène & sauve utilise le programme Sentinelles depuis bientôt 2 ans, avec des mises à jour et des améliorations continues basées sur les expériences et les retours d'information.</p> <p>Pour implanter le programme Sentinelles, certaines procédures internes ont été modifiées, de nouveaux employés ont été recrutés et formés spécifiquement pour ce programme et des partenariats avec des universités et organisateurs d'événements ont été établis.</p> <p>Au départ, plusieurs défis se sont présentés dès le début, soit : la réticence et sensibilisation à la problématique, la formation et le recrutement des sentinelles, l'adaptabilité du programme, la collaboration avec les autorités locales et les services de sécurité, le financement et les ressources.</p>
AU QUOTIDIEN	<p>Le programme exploite des compétences telles que la communication non-violente, la médiation de conflits, la sensibilisation aux dynamiques de pouvoir et de genre et la capacité d'intervenir efficacement en situation de crise.</p> <p>Avantages : Amélioration de la sécurité et du bien-être, changement de culture, statistiques de résultats, renforcement de la collaboration, amélioration de la sensibilisation, création d'une relation de confiance avec les participant.e.s, meilleure préparation et réactivité aux éventualités.</p> <p>Défis : Financement, recrutement des sentinelles, adaptation aux différents types d'événements.</p>

SECTION 3 :

3.2 AMÉNAGEMENT DES LIEUX SÉCURITAIRES

ORGANISME : SCÈNE & SAUVE



Les services visent l'accompagnement des organisations pour la mise en place de mesures à 360° pour la prévention des violences à caractère sexuel. L'objectif global est de créer des environnements sûrs et respectueux pour tous les participants.

COMMENTAIRE	Pour mener à bien notre programme, nous avons créé plusieurs modules de formation : une formation de base pour les sentinelles, une formation de témoins actifs, une formation sur comment recevoir des témoignages, une formation sur la collaboration avec les forces de l'ordre et les services de sécurité.
QUI EST INTÉRESSÉ?	Organisateurs d'événements (festivals, spectacles) Milieu ayant comme public cible des jeunes de 18 à 25 ans
RÉFÉRENCES	<u>Voir à la page 6</u>

Ce que le programme rapporte

- Amélioration de la sécurité et du bien-être
 - Depuis l'implantation du programme, nous avons constaté une nette amélioration dans la sécurité et le bien-être général lors des événements. Les participants se sentent plus en sécurité sachant que des mesures proactives sont prises pour prévenir les violences à caractère sexuel.
- Changement de culture
 - Le programme a contribué à une prise de conscience plus large et à un changement dans la culture entourant les événements festifs. Il y a une meilleure reconnaissance des risques et une volonté accrue de s'attaquer aux problèmes de violences à caractère sexuel.
- Statistiques de résultats
 - En termes de statistiques, nous avons observé une augmentation drastique du sentiment de sécurité des participantes au sein des événements qui ont bénéficié de la présence de Scène & Sauve.
- Renforcement de la collaboration
 - Le programme a également renforcé la collaboration entre les organisateurs d'événements, les institutions, et les services de sécurité, créant un réseau plus solide et une approche plus unifiée pour traiter les questions de sécurité.
- Amélioration de la sensibilisation
 - Il y a une prise de conscience accrue parmi les organisateurs d'événements et les participants concernant les violences à caractère sexuel, ce qui a mené à des comportements plus respectueux et à une vigilance accrue. Le sentiment de faire partie d'un mouvement sociale instigateur de changement.
- Relation de confiance
 - Les sentinelles ont un impact direct sur la relation de confiance entre les participantes et les organisateurs d'évènement. Celles-ci prennent conscience que leur sécurité est réellement une priorité et qu'elles ne sont pas perçue uniquement comme des consommatrices, ce qui améliore leur appréciation des évènements.
- Meilleure préparation et réactivité
 - Nos équipes sont désormais mieux préparées et plus réactives face aux situations potentiellement dangereuses, grâce à l'expérience acquise et aux formations continues.

Difficultés rencontrées lors de l'implantation

- Réticence et sensibilisation
 - Un des principaux obstacles a été la réticence initiale de certains organisateurs d'événements et institutions à reconnaître l'ampleur du problème des violences à caractère sexuel en milieu festif. Cela a nécessité un travail important de sensibilisation et d'éducation pour faire comprendre la valeur ajoutée.
- Formation et recrutement des sentinelles
 - Le recrutement de bénévoles ou d'employés motivés et fiables, puis leur formation adéquate, a été un processus exigeant. Il fallait s'assurer que les sentinelles soient non seulement bien informées sur les enjeux des violences à caractère sexuel, mais également formées à intervenir efficacement dans des situations potentiellement difficiles.
- Adaptation du programme
 - Chaque événement est unique, ce qui a requis une adaptation constante de nos stratégies et de nos méthodes d'intervention pour répondre aux besoins spécifiques de chaque situation.
- Collaboration avec les autorités locales et les services de sécurité
 - Établir une collaboration efficace avec les forces de l'ordre et les services de sécurité sur les sites des événements a été un défi, car cela impliquait de coordonner nos actions et de clarifier les rôles de chacun.

Difficultés qui persistent au quotidien

- Financement
 - Assurer un financement stable et durable pour le programme reste un défi, nécessitant une recherche constante de soutiens financiers. Puisque cela fait moins de 2 ans que nous sommes un OBNL, nous ne pouvons pas bénéficier de subventions gouvernementales. Qui plus est, considérant que nous n'avons pas de budget de fonctionnement de l'organisme en tant que tel et simplement des compensations financières par projet, nous sommes obligés de concentrer l'énergie de notre effectif
- Recrutement et rétention des sentinelles
 - Trouver et garder des bénévoles dévoués et compétents pour le programme nécessite des efforts constants.
- Adaptation aux différents types d'événements
 - Chaque événement a ses propres spécificités, ce qui exige une adaptation constante de notre approche et de nos stratégies.

SECTION 3 : 3.2 AMÉNAGEMENT DES LIEUX SÉCURITAIRES

ORGANISME : CENTRE MGL



Le Centre MGL vous accompagne à vivre une culture de paix... en visant le développement de compétences relationnelles de vos équipes.

SITUATION OU PROBLÉMATIQUE	L'environnement et le bien-être au travail sont des éléments importants pour la santé d'un organisme. Ainsi, cultiver la paix au sein de l'organisme est primordial. Que ce soit en gestion de crise ou en prévention.
OBJET	Le Centre MGL a développé divers programmes permettant de développer la culture de paix. -Ateliers : Communication consciente et gestion des conflits. -Accompagnement en situation de crise (cercles restauratifs). -Activités citoyennes : soirées causeries. Approches théâtrales (sensibiliser la population).
STRATÉGIE	Les ateliers ont pour but d'aider les organismes à installer un climat de bienveillance dans leur milieu. Nous adaptons les ateliers au milieu et au type de clientèle afin d'être le plus représentatif de la réalité. Les ateliers permettent de développer les compétences en prévention et résolution des conflits, en communication interpersonnelle et interculturelle, et en action non-violente.
CLIENTÈLE	Le personnel, les membres et les usagers des OBNL (milieu communautaire).
PENDANT L'IMPLANTATION	Les ateliers sont la base de l'organisme, sans eux le Centre MGL n'existerait pas. Cela dit son implantation a eu lieu en 1996 par les sœurs du Bon-Conseil. Le Centre s'est laïcisé en 2002.
AU QUOTIDIEN	Le Centre MGL est une organisation apprenante, ce qui signifie que les formations évoluent au fil du temps. Chaque 2 mois une équipe présente une formation au reste de l'équipe, comme s'ils étaient des participants. Ainsi, les formations sont bonifiées avec les idées des autres, ça augmente la cohésion d'équipe, tous les formateurs sont au même niveau et ça permet de mettre en place de nouvelles formations. Avantages : Prise de conscience des émotions dans la communication, vivre dans des milieux de travail bienveillant, diminution des tensions, culture de paix. Défis : Trouver des formateurs bien outillés pour transmettre les compétences de paix et de non-violence, incarner les valeurs que nous prêchons.
COMMENTAIRE	Les formateurs et formatrices en communication consciente sont, pour la plupart, en voie d'obtenir une certification en formation non-violente décernée par CNVQuébec (Communication Non-Violente Québec). Ensuite, ils arrivent avec leurs expériences propres et se forment selon leurs visions de la communication non-violente. Cela crée des spécialités selon les champs d'intérêt de chacun.
QUI EST INTÉRESSÉ?	Les OBNL en milieu communautaire qui désirent former des employés ou une clientèle spécifique.
RÉFÉRENCES	<u>Voir à la page 6</u>

3.2 AMÉNAGEMENT DES LIEUX SÉCURITAIRES

ORGANISME : L'ORIENTHÈQUE



Accompagner et soutenir : La population dans la recherche d'un emploi durable; les employeurs selon leurs besoins en matière de main-d'œuvre; les nouveaux arrivants dans leur inclusion sociale; permettant ainsi l'amélioration de leurs conditions socioéconomiques et professionnelles.

SITUATION OU PROBLÉMATIQUE	<p>Nous constatons chez notre clientèle marginalisée un écart important au niveau de la rétention en emploi dû à des embûches vécues en entreprise. Via nos différents programmes, les gens réussissent à intégrer un emploi, mais ne parviennent pas à le maintenir en raison de différents facteurs : intimidation, préjugés, enjeux reliés aux valeurs, sentiment d'injustice et d'iniquité, exclusion due à la différence, inadéquation entre la qualification et le poste occupé, abus de pouvoir, stigmatisation, etc.</p>
OBJET	<p>Le projet Agir ensemble contre l'intimidation en milieu de travail a été déployé au niveau local et régional en deux phases:</p> <p>Phase 1: Formations dispensées dans les différents milieux de travail et formations spécifiques auprès des ambassadeurs.</p> <p>Phase 2: Livraison de boîtes à outils complètes en entreprise.</p>
STRATÉGIE	<p>En 2019, avec la participation financière du ministère de la Famille, nous avons développé et offert une formation intitulée "Agir ensemble contre l'intimidation en milieu de travail". Cette formation s'inscrivait dans notre engagement à créer un environnement de travail sain, respectueux et inclusif pour tous les employés des organisations participantes. La formation a été dispensée à l'ensemble de notre équipe et a ensuite été offerte à plusieurs entreprises et organismes de la grande région de Sorel-Tracy et de la Montérégie. Notre objectif était de sensibiliser les participants aux différentes formes d'intimidation en milieu de travail et de leur fournir des outils pour reconnaître et prévenir les situations d'intimidation, ainsi que pour intervenir de manière appropriée.</p> <p>La formation a été reçue avec beaucoup d'enthousiasme et a permis d'ouvrir des discussions importantes sur l'intimidation en milieu de travail. Les participants ont apprécié l'information pratique et les outils concrets qui leur ont été fournis.</p> <p>Nous sommes convaincus que cette formation a contribué à créer un climat de travail plus positif et plus sécurisant pour tous. Nous sommes fiers de notre engagement à lutter contre l'intimidation en milieu de travail et nous continuerons à offrir cette formation et d'autres initiatives de sensibilisation à l'avenir.</p> <p>Les valeurs de l'organisation sont aussi enlignées en ce sens. Aucun comportement de harcèlement ou d'intimidation n'est toléré au sein du milieu de travail. Une politique est signée par tous les employés dès l'embauche. Advenant le cas où il y aurait une situation problématique, la ou les personnes concernées sont rencontrées par la direction pour s'assurer que cela ne se reproduise plus, sans quoi des sanctions seraient émises.</p>

SECTION 3 :

3.2 AMÉNAGEMENT DES LIEUX SÉCURITAIRES

ORGANISME : L'ORIENTHÈQUE



Accompagner et soutenir : La population dans la recherche d'un emploi durable; les employeurs selon leurs besoins en matière de main-d'œuvre; les nouveaux arrivants dans leur inclusion sociale; permettant ainsi l'amélioration de leurs conditions socioéconomiques et professionnelles.

CLIENTÈLE	Tous les employés des milieux de travail à risque de subir toute forme d'intimidation, plus particulièrement les personnes marginalisées : clientèle judiciairisée, immigrante, expérimentée, femmes dans les métiers majoritairement masculins, etc.
PENDANT L'IMPLANTATION	Considérant la loi sur l'obligation d'avoir une politique sur le harcèlement psychologique et le traitement des plaintes, les employeurs ont vu la nécessité de faire appel à nos services pour dispenser la formation dans leur milieu de travail et pour leur fournir les outils adaptés afin de mieux répondre aux exigences gouvernementales. Notre formation a été dispensée à l'ensemble du personnel des entreprises participantes afin de les sensibiliser et de les outiller. Pour faciliter la prise de parole et le signalement d'éventuels incidents, nous avons offert une boîte où les employés peuvent déposer de façon confidentielle des écrits relatant des situations vécues et suggérer de nommer une personne de confiance à l'intérieur de chaque organisation qui agira à titre d'ambassadeur, afin de s'assurer de la mise en place des bonnes pratiques proposées et du recueil des plaintes.
AU QUOTIDIEN	<p>Notre engagement en matière de sensibilisation à l'intimidation en milieu de travail semble avoir eu un impact positif. Les retombées de ces deux années nous ont valu que de bons commentaires tels que:</p> <ul style="list-style-type: none">- La boîte à outils dépasse largement nos attentes,- Les articles promotionnels sont très bien et de bonne qualité,- Les employeurs sont convaincus qu'à force d'en parler, il sera possible de diminuer l'intimidation en milieu de travail,- Tous sont unanimes qu'ils conseilleraient la formation et la boîte aux autres entreprises. <p>De plus, après avoir reçu la formation, plusieurs entreprises ont mis en place des procédures pour prévenir de nouvelles situations d'intimidation.</p> <p>Avantages : Une meilleure communication, une meilleure collaboration et une meilleure ouverture sur le sujet.</p> <p>Défis : La mobilisation des entreprises.</p>
COMMENTAIRE	Le manque de temps et l'indifférence de certains gestionnaires face à la problématique de l'intimidation freinent les efforts de prévention.
QUI EST INTÉRESSÉ?	Toutes les organisations qui considèrent la santé mentale et le bien-être de leurs employés.
RÉFÉRENCES	<u>Voir à la page 7</u>

3.3 DÉTECTION AVANCÉE PAR LA PREMIÈRE LIGNE

La détection avancée par la première ligne se divise en 2 catégories soit observer les signes pré-curseurs de risque de violence et travailler à l'amélioration de l'estime de soi. Tous les organismes peuvent aisément inclure la détection avancée à leurs programmes.

LES FACTEURS DE RISQUE

Les organismes sont bien placés afin d'offrir l'aide nécessaire à contrer les facteurs de risque. Ici, ce sont des personnes formées afin de repérer les facteurs de risque de la violence. Ces personnes jouent souvent un rôle officiel en relation d'aide telle que travailleurs sociaux, psychologues, médecins, etc.

Or, d'autres personnes telles que des bénévoles et des employés non spécialisés pourraient être formés pour repérer les facteurs de risque et référer la personne à un intervenant officiel, en cas de besoin. Ainsi, une animatrice, une cuisinière ou un professeur pourrait se former pour identifier les facteurs de risque. Une fois les facteurs de risque identifiés, le bénévole pourrait simplement aller voir l'intervenante spécialisée du milieu pour qu'elle entre en contact avec la personne concernée. Au Brésil, depuis 2017, les coiffeurs et les salons de beauté reçoivent de la formation afin de repérer les violences conjugales.[12]

Ici, les formations intéressantes à aller chercher sont en lien avec les facteurs de risque modifiables, c'est-à-dire ceux qui peuvent être modifiés. L'âge est un facteur de risque non-modifiable, car c'est un fait sur lequel nous n'avons aucune prise. Voici une liste des facteurs de risque modifiables selon les niveaux d'intervention.

Facteurs sociaux

Ce sont des facteurs modifiables, mais ceux-ci ne peuvent pas être modifiés par n'importe qui. Les hautes instances politiques et légales y ont le pouvoir. Comme personne ou comme organisme, nous pouvons tenter de les influencer pour éventuellement provoquer un changement.

Agresseur

✦ Normes sociales propices à la violence.

Victime

✦ Normes sociales propices à la violence.

✦ Législation concernant la violence conjugale.

Facteurs communautaires

Ici, il est possible d'inverser la tendance par l'éducation, que ce soit par l'école ou les formations communautaires. Les organismes ont un grand rôle à jouer afin d'améliorer la vie en société dans une ville ou un quartier.

Agresseur et victime

✦ Acceptation par la communauté de modèles traditionnels relatifs aux rôles des genres.

✦ Caractéristiques des quartiers:

✦ Pauvreté, chômage, faible niveau d'alphabétisation.

✦ Tolérance et usage des punitions corporelles.

✦ Faible proportion de femmes avec une autonomie financière et une scolarité élevée.

✦ Faible désapprobation de la violence par la communauté.

SECTION 3 : 3.3 DÉTECTION AVANCÉE PAR LA PREMIÈRE LIGNE

Facteurs relationnels

Les facteurs relationnels peuvent être modifiés par l'éducation, les organismes, l'entourage et les protagonistes. Les spécialistes peuvent aussi y jouer un rôle important.

Agresseur

- Écart de niveau de scolarité entre les conjoints.
- Conflits conjugaux et insatisfaction conjugale.
- Partenaires multiples et infidélité.

Victime

- Écart de niveau de scolarité entre les conjoints.
- Conflits conjugaux et insatisfaction conjugale.

Facteurs individuels

Les facteurs individuels sont des éléments où nous pouvons accompagner la personne dans son cheminement, mais nous ne pouvons pas le faire à sa place. L'introspection, l'amour de soi et l'estime de soi doivent reprendre leur place respective.

Agresseur

- Faible revenu et statut socio-économique.
- Faible niveau de scolarité.
- Mauvais traitements durant l'enfance (abus physique, agression sexuelle, exposition à la violence conjugale).
- Consommation de drogue et d'alcool.
- Tolérance face à la violence.
- Chômage.
- Troubles de la personnalité.
- Violence antérieure.

Victime

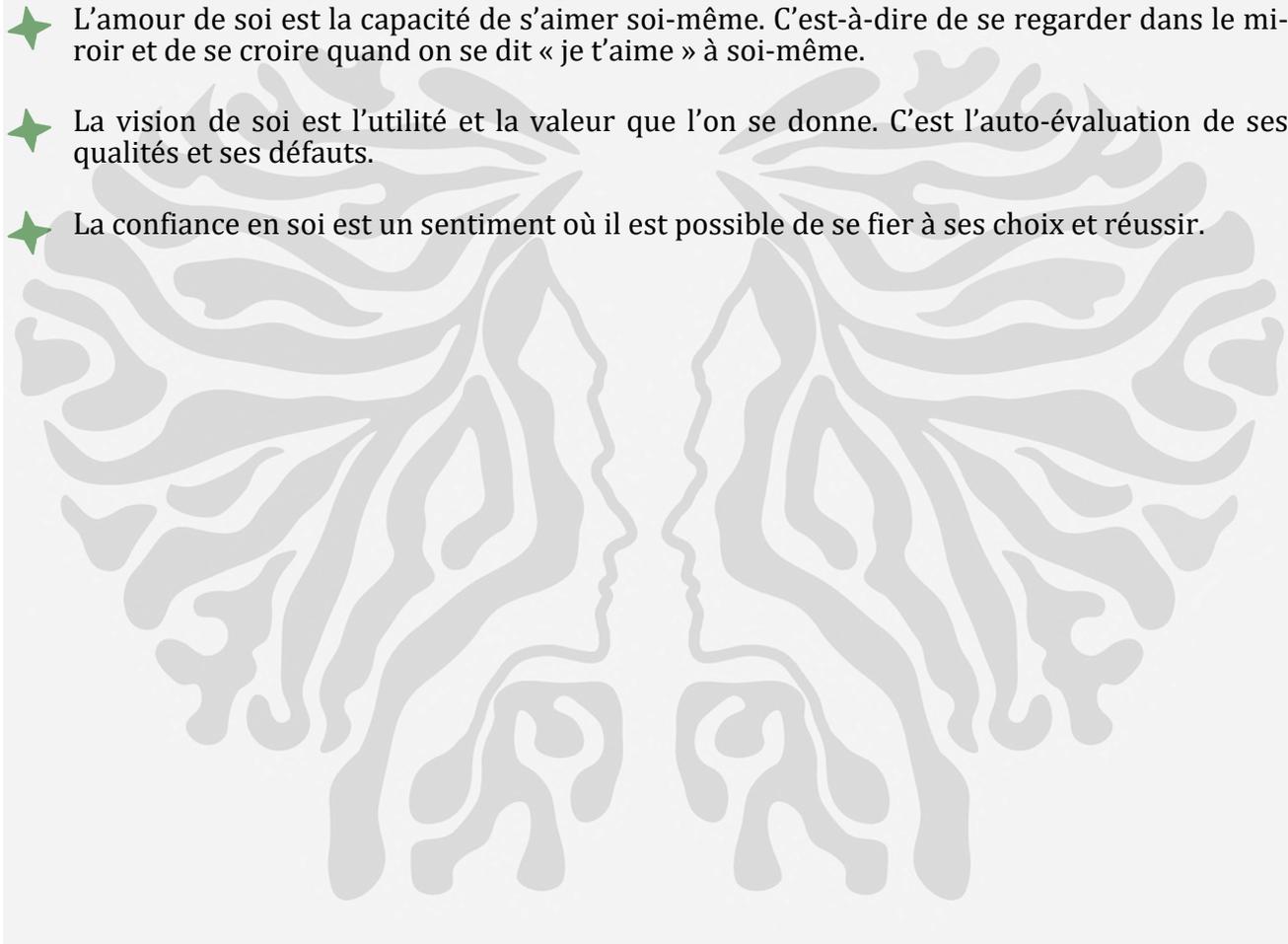
- Faible revenu et statut socio-économique.
- Faible niveau de scolarité.
- Mauvais traitements durant l'enfance (abus physique, agression sexuelle, exposition à la violence conjugale).
- Consommation de drogue et d'alcool.
- Tolérance face à la violence.
- Grossesse.
- Dépression.
- Victimisation antérieure.
- Maladies chroniques.
- Handicaps physiques ou individuels.



LES FACTEURS DE PROTECTION

Les facteurs de protection permettent à une personne de se protéger des actions de violence qu'elle peut subir. Ici, il faut travailler à augmenter l'estime de soi. « L'estime de soi est lié à l'être et englobe trois sous notions : l'amour de soi, la vision de soi et la confiance en soi. »[13] L'estime de soi permet de croire en ses capacités et ses choix. Elle permet de croire que ses réflexions sont valides. Elle se travaille sur les trois plans suivants :

- ★ L'amour de soi est la capacité de s'aimer soi-même. C'est-à-dire de se regarder dans le miroir et de se croire quand on se dit « je t'aime » à soi-même.
- ★ La vision de soi est l'utilité et la valeur que l'on se donne. C'est l'auto-évaluation de ses qualités et ses défauts.
- ★ La confiance en soi est un sentiment où il est possible de se fier à ses choix et réussir.



Plusieurs autres facteurs de protection existent tels que l'entourage, l'environnement et les politiques. Or, malgré toutes les protections qui peuvent être instaurées, l'estime de soi est essentielle afin de mettre fin à un cycle de violence.

Ici, il est facile de tomber dans la stigmatisation des populations par la victimisation et l'apitoiement, il est important de garder l'espoir et le rêve de changer le monde pour le mieux un pas à la fois.

Ainsi, trois organismes ont participé au projet soit le Centre d'intervention le Rond-Point (CIRP), SOS violence conjugale et Projet Intervention Prostitution Québec (PIPQ). Le CIRP est une popotte roulante avec activités en après-midi. SOS violence conjugale est la référence au Québec en prévention primaire de la violence conjugale. PIPQ offre des ateliers novateurs aux garçons et aux filles de 14 à 17 ans misant sur le développement de la connaissance de soi.

[13] D'Arche, V. (2022)

SECTION 3 :

3.3 DÉTECTION AVANCÉE PAR LA PREMIÈRE LIGNE

ORGANISME : CENTRE D'INTERVENTION LE ROND-POINT

CENTRE D'INTERVENTION
LE ROND-POINT



Organisme sans but lucratif, le Centre d'intervention le Rond-Point (CIRP) a été fondé en février 1979 par un groupe de personnes qui vivaient des problèmes de consommation d'alcool et qui avaient à cœur d'aider leur prochain. Depuis, le CIRP s'est grandement diversifié avec l'incorporation de trois missions, soit la soupe populaire en 1998, Défi Jeunesse en 2012 et le Bureau régional d'information en santé sexuelle (BRISS) en 2018.

SITUATION OU PROBLÉMATIQUE	Des personnes avec des difficultés passent à la soupe populaire et dans les activités de l'après-midi.
OBJET	Soupe populaire.
STRATÉGIE	Former l'accompagnatrice à la vie communautaire à la détection avancée de situation de violences variées.
CLIENTÈLE	Le CIRP accueille et soutient les personnes ayant des besoins relatifs à ses quatre volets d'intervention (Dépendance, Soupe populaire, Travail de rue, Santé sexuelle) et il fait la promotion de saines habitudes de vie.
PENDANT L'IMPLANTATION	<p>Le projet est bâti sur l'année. L'accompagnatrice à la vie communautaire et une intervenante du milieu seront formées à détecter différents types de violence. L'intervenante est formée afin d'apporter un support adéquat à l'accompagnatrice. De son côté, l'accompagnatrice est sur le plancher et fait du repérage en même temps qu'elle anime le dîner et les après-midis d'atelier. Voici les formations auxquelles elles participeront :</p> <ul style="list-style-type: none">-Centre de prévention du suicide : Agir en sentinelle en prévention du suicide.-Association des services de réhabilitation sociale du Québec : Intervenir auprès d'une personne en crise psychotique.-Carrefour sécurité en violence conjugale[14] : Reconnaître les signes précurseurs de la violence conjugale, familiale et du risque homicide. <p>À venir, formations espérées dans les 2 prochaines années :</p> <ul style="list-style-type: none">-Leadership et intelligence émotionnelle.-À cœur d'homme : Appréciation du risque d'homicide conjugal.-Communication non-violente.-Intervention non-violente en situation de crise.-Premiers soins en santé mentale.-SOS Nancy : Approche responsabilisante.

3.3 DÉTECTION AVANCÉE PAR LA PREMIÈRE LIGNE ORGANISME : CENTRE D'INTERVENTION LE ROND-POINT

CENTRE D'INTERVENTION
LE ROND-POINT



Organisme sans but lucratif, le Centre d'intervention le Rond-Point (CIRP) a été fondé en février 1979 par un groupe de personnes qui vivaient des problèmes de consommation d'alcool et qui avaient à cœur d'aider leur prochain. Depuis, le CIRP s'est grandement diversifié avec l'incorporation de trois missions, soit la soupe populaire en 1998, Défi Jeunesse en 2012 et le Bureau régional d'information en santé sexuelle (BRISS) en 2018.

<p>AU QUOTIDIEN</p>	<p>Avantages :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Employé plus conscient du risque. • Peut appliquer des techniques de dépistage de risque et activer les cellules de crise (au besoin). • Utiliser des techniques de communications et de gestions de conflits évitant l'escalade conflictuelle ou la violence. • Permettre une approche éducative et responsabilisante auprès de la clientèle. • Augmenter le leadership de l'employé en matière de prévention et gestion de conflits. <p>Défis :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La gestion doit faire confiance au discernement de ses employés. • La gestion doit promouvoir un environnement permettant l'émergence de nouvelles pratiques inspirées par les formations reçues. • Un encadrement clinique peut être nécessaire pour faciliter l'implantation. • Ne pas surcharger l'employé de formation, laisser du temps pour l'assimilation et la mise en pratique des formations. • Financement de l'ensemble des formations, peut également être un défi pour les organisations communautaires.
<p>COMMENTAIRE</p>	<p>Carrefour sécurité en violence conjugale : Va développer en cours d'année des formations complémentaires afin de maintenir les acquis à jour.</p>
<p>QUI EST INTÉRESSÉ?</p>	<p>Les soupes populaires et les organismes avec un soutien direct à la population.</p>
<p>RÉFÉRENCES</p>	<p><u>Voir à la page 7</u></p>

SECTION 3 :

3.3 DÉTECTION AVANCÉE PAR LA PREMIÈRE LIGNE

ORGANISME : SOS VIOLENCE CONJUGALE



« La mission de SOS violence conjugale est de contribuer à la sécurité des victimes de violence conjugale et à la réduction de la violence conjugale et de ses conséquences en offrant des services aux victimes, à la population et à toutes les personnes touchées par la violence conjugale. »[15]

SITUATION OU PROBLÉMATIQUE	Les signes de violences conjugales sont subtils et difficilement repérables. Pour monsieur et madame tout le monde, ce n'est pas évident qu'une situation ou une autre soit violente.
OBJET	C'est pas -violent : Atelier permettant de déterminer les signes subtils de violences conjugales.
STRATÉGIE	C'est pas -violent permet une détection avancée par des intervenants des services de première ligne. C'est un atelier avec 1 ou 2 intervenants, soit ils sont à une table avec ordinateur, soit ils vont à la rencontre des gens avec une tablette.
CLIENTÈLE	Personnes de 15 à 25 ans dans différents milieux.
PENDANT L'IMPLANTATION	Aucune information pertinente.
AU QUOTIDIEN	<p>L'intervenant est invité à prendre les mises en situation offertes sur le site de SOS violence conjugale. Chaque situation représente des discussions textos courantes vécues par des victimes de violences conjugales. L'atelier « C'est pas-violent » doit se faire sur un média tel que l'ordinateur, le téléphone ou la tablette, car les participants doivent interagir avec « l'agresseur » et déterminer de quelle façon ils agiraient avec l'agresseur. Une discussion suit afin d'explorer les différentes possibilités de sorties.</p> <ul style="list-style-type: none"> -UNE FAIM DE LOUP (violence sexuelle / pression au consentement). -ÇA S'APPELLE PAS TOUCHE (partage d'images intimes / exploitation sexuelle). -ÊTRE PRIS EN SANDWICH (isolement, manipulation et menaces voilées). -VRAI POT DE COLLE (harcèlement). -J'AI MON VOYAGE (cyber-violence et géolocalisation). <p>Afin que l'atelier soit positif pour tous, assurez-vous que des personnes qualifiées puissent prendre en charge des personnes qui pourraient se reconnaître ou reconnaître une personne de son entourage.</p> <p>Avantages : Écoute active, empathie, respect, apprentissages sur les relations de possessivité destructrice, protection des personnes vulnérables, mécanisme de dénonciation des attitudes violentes.</p> <p>Défis : Avoir des intervenants qualifiés afin de recevoir les expériences de vie des participants.</p>
COMMENTAIRE	Cet atelier peut être repris gratuitement sur le site internet de SOS violence conjugale. À la page suivante, vous retrouverez le document de présentation de l'atelier, créé par SOS violence conjugale.
QUI EST INTÉRESSÉ?	Travailleurs sociaux, infirmières scolaires, professeurs
RÉFÉRENCES	<u>Voir à la page 6</u>

3.3 DÉTECTION AVANCÉE PAR LA PREMIÈRE LIGNE ORGANISME : SOS VIOLENCE CONJUGALE

C'EST ~~PAS~~ VIOLENT

02

PRÉSENTATION DE LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION

La campagne de sensibilisation *C'est pas violent* vise principalement les jeunes de 15 à 25 ans et se prête à de nombreuses interventions éducatives. En plaçant les jeunes dans la perspective d'une victime de violence, l'expérience permet de :

- favoriser la reconnaissance de différentes formes de violence plus subtiles;
- accroître la sensibilité à la réalité des victimes de violence entre partenaires intimes;
- susciter une réflexion personnelle sur la violence entre partenaires intimes.

La plateforme (cestpasviolent.com) présente 5 situations distinctes, qui explorent chacune différentes formes de violence non-physique.



UNE FAIM DE LOUP VIOLENCE SEXUELLE / PRESSION AU CONSENTEMENT

Synopsis : Le partenaire met de la pression pour que la victime accepte d'avoir une relation sexuelle. Il utilise diverses tactiques de manipulation pour arriver à ses fins.



ÇA S'APPELLE PAS TOUCHE PARTAGE D'IMAGES INTIMES / EXPLOITATION SEXUELLE

Synopsis: Il y a quelques jours, le partenaire a partagé une image intime de la victime sans son consentement. Malgré un refus explicite, il tente de la convaincre de vendre des photos intimes pour faire de l'argent « pour leur couple ».



ÊTRE PRIS EN SANDWICH ISOLEMENT, MANIPULATION ET MENACES VOILÉES

Synopsis : Le partenaire use de violence psychologique et de manipulation pour convaincre la victime d'annuler une soirée avec ses copines.



VRAI POT DE COLLE HARCÈLEMENT

Synopsis : Le partenaire est irrité que la victime n'ait pas répondu à ses textos durant quelques heures. Il doute de ses explications et exige des preuves de ses allées et venues.



J'AI MON VOYAGE CYBER-VIOLENCE ET GÉOLOCALISATION

Synopsis : Le partenaire utilise les fonctions de géolocalisation du cellulaire pour suivre la victime à son insu et il la confronte à ce sujet. Il fait des menaces et exige des preuves photographiques.

* Cette vignette est rédigée de façon à être non-genrée. La victime peut être de sexe masculin tout aussi bien que féminin, de même que la personne qui utilise la violence.

SECTION 3 :

3.3 DÉTECTION AVANCÉE PAR LA PREMIÈRE LIGNE

ORGANISME : PROJET INTERVENTION PROSTITUTION QUÉBEC



Le PIPQ assure, grâce à ses trois volets de prévention et d'intervention (travail de rue et de milieu, animation dans les milieux jeunesse et milieu de vie), une présence significative et un accompagnement personnalisé dans la trajectoire des personnes de tous les âges et tous les genres qui sont actives, l'ont déjà été ou sont à risque de se retrouver dans une dynamique prostitutionnelle ou d'exploitation sexuelle.

Veuillez noter qu'il est important de garder la confidentialité des programmes en ne divulguant pas la visée de prévention d'exploitation sexuelle et de prévention du proxénétisme à toutes autres personnes ne se retrouvant pas intervenante. Ceci, dans un objectif de ne pas stigmatiser et brimer la participation des jeunes

SITUATION OU PROBLÉMATIQUE	Dans la ville de Québec, un centre de réadaptation (CR) a constaté que la majorité des jeunes filles placées en CR avaient été signalées pour exploitation sexuelle. Le PIPQ a comme mandat d'accompagner toute personne à risque de se retrouver dans une dynamique prostitutionnelle ou d'exploitation sexuelle. Cela a entraîné une collaboration avec le CIUSSS afin de développer un programme de prévention dans ce sens.
OBJET	Les services offerts au PIPQ sont : <ul style="list-style-type: none">• Des ateliers de prévention primaire dans les écoles secondaires ou autres milieux publics et communautaires ayant comme objectif d'informer, de démystifier le sujet de l'exploitation sexuelle et d'améliorer les connaissances quant à la complexité du phénomène et les stratégies de recrutement utilisées par les personnes agissant à titre de recruteur.euse.s.• Projet Selfie pour les filles.• Projet Mire pour les garçons.• Des formations pour les intervenant.e.s ainsi que le personnel scolaire.• Un milieu de vie où les usager.ère.s peuvent obtenir du soutien de la part des intervenant.e.s sur place.• Un service de soutien aux proches.
STRATÉGIE	Les projets SELFIE et Mire ont comme philosophie le travail de rue, la réduction des méfaits en venant travailler sur les facteurs de protection. Le projet SELFIE a deux objectifs principaux. Le premier objectif consiste à développer des facteurs de protection tels que les valeurs, l'estime de soi, la socialisation saine, la connaissance de ses limites ainsi que le développement d'une sexualité positive. Enfin, le deuxième objectif vise à favoriser les liens avec la communauté par l'entremise de partenariats avec des acteurs impliqués auprès des jeunes rencontrés. Selfie est un programme volontaire dans lequel les participantes sélectionnées doivent être rencontrées préalablement afin d'obtenir leur consentement. Le programme comporte 9 ateliers de groupe hebdomadaires sur les thèmes de la sexualité, de l'exploitation de soi, des limites, du fondement, de l'intimité et de l'estime. Les ateliers se déroulent lors d'une période classe. Enfin, l'atelier final sert de récompense en leur offrant le dîner et l'activité de leur choix. Le projet Mire est en place depuis environ 1 an. Dans ce projet, l'objectif est de créer l'ambivalence chez ces garçons qui sont à risque d'adopter des comportements de proxénétisme. Les ateliers se déroulent sensiblement de la même façon que SELFIE, soit que les ateliers se déroulent lors d'une période classe et que le projet comporte un atelier final récompense.

3.3 DÉTECTION AVANCÉE PAR LA PREMIÈRE LIGNE ORGANISME : PROJET INTERVENTION PROSTITUTION QUÉBEC



Le PIPQ assure, grâce à ses trois volets de prévention et d'intervention (travail de rue et de milieu, animation dans les milieux jeunesse et milieu de vie), une présence significative et un accompagnement personnalisé dans la trajectoire des personnes de tous les âges et tous les genres qui sont actives, l'ont déjà été ou sont à risque de se retrouver dans une dynamique prostitutionnelle ou d'ex- ploitation sexuelle.

STRATÉGIE (suite)	Le programme comporte 8 ateliers de groupe hebdomadaires sur les thèmes des stéréotypes de genre, la connaissance de soi, la masculinité, harcèlement vs séduction, relation amoureuse (dating life), les valeurs et la pornographie.
CLIENTÈLE	Les projets Mire et SELFIE touchent les jeunes âgés entre 14 et 17 ans.
PENDANT L'IMPLANTATION	La prévention de l'exploitation sexuelle est caractérisée par trois types d'acteurs, soit la personne qui offre ses services, le client et le proxénète, souvent oublié des programmes de prévention. Donc, à la suite du projet SELFIE, mais aussi des constatations sur les programmes de prévention, l'idée de mettre en place un projet comme Mire est ressorti.
AU QUOTIDIEN	<p>Nous pouvons constater ou avoir écho de certains comportements que les jeunes ont adoptés depuis notre passage. Cela peut aller d'une jeune qui met maintenant son profil privé sur ses réseaux sociaux à un garçon qui ne va pas consommer un soir.</p> <p>Un des plus grands avantages que notre programme a apporté à la vie de notre organisme est la reconnaissance de notre expertise par les milieux. En effet, les milieux communautaires et les milieux scolaires se réfèrent régulièrement à nous lors qu'ils vivent des situations dans leur établissement.</p> <p>Les difficultés qui persistent pour les projets sont l'implantation des projets dans les divers milieux. De façon générale, nous avons de belles collaborations. Cependant, certains milieux sont réticents, soit par méconnaissance, soit par le fait qu'ils ne sont pas vigilants quant à cette réalité dans leur milieu ou encore par manque de temps et manque de personnel.</p>
COMMENTAIRE	<p>Compétences de paix développées Contrôle du stress et des émotions, diminution des tensions, écoute active, empathie et respect, communication assertive, gestion saine des conflits, leadership constructif, construire l'estime de soi, droits vs responsabilités, relation de possessivité destructrice, rôle de tierce partie : médiation arbitrage, décision au consensus, partage de parole, valorisation de l'autre, établir des règles de vie, justice et injustice systémique et épistémique, processus de résolution de problèmes, socialisation et gang, principes de l'accompagnement préventif, détection avancée des personnes vulnérables, intervention non-violente, gratifications et privilèges, protection des personnes vulnérables, soutien rapide et accompagnement des personnes violentes, jouets, jeux et violence, auto-défense intellectuelle, médias sociaux et polarisation, lutte à la discrimination et au sexisme, sécurité vs intrusion abusive, approches alternatives collectivistes, action directe non-violente</p>
QUI EST INTÉRESSÉ?	Écoles, centres communautaires, CIUSSS
RÉFÉRENCES	<u>Voir à la page 7</u>

SECTION 3 :

3.4 FILET DE SÉCURITÉ

À la base, les filets sociaux « ont pour but de protéger les familles des conséquences de chocs économiques, de catastrophes naturelles et d'autres crises. »[16] Donc, au niveau sociétair, un filet existe pour aider les gens financièrement (Banque Mondiale). Au niveau communautaire, ce sont les popottes roulantes et les friperies qui aident. Au niveau relationnel, c'est l'entourage de la personne et les spécialistes qui l'entourent. Au niveau individuel, il est question des besoins personnels.

Un filet de sécurité est un outil qui est placé avant une situation dangereuse et se déploie en cas de besoin. Au cirque, il sert à attraper les acrobates voltigeurs s'ils manquent leur coup. En prévention primaire de la violence, il sert à préparer une prise en charge rapide en cas de crise. Le filet de sécurité est une méthode qui permet de planifier les besoins et comment les prendre en charge lors d'une crise. Avant l'événement, il permet de réduire l'isolement.

Pour créer un filet de sécurité, il est essentiel d'avoir l'accord de la personne concernée. Si elle refuse, il n'est pas possible de le faire à sa place. Il reste important d'aider la personne à identifier ses besoins tels que l'hébergement, l'alimentation et le maintien de la routine des enfants. Les besoins varient en fonction du contexte, des personnes impliquées et du type de violence. Plus ils seront précis et bien planifiés, plus il sera facile de le mettre en place rapidement. Une fois les besoins identifiés, il s'agit de les prendre un à un et de déterminer, en cas de crise, comment il devra être géré. L'important est de restreindre le nombre de questionnements post-crise. Prenons par exemple, la personne qui quitte le

foyer familial, avec ses enfants. Où ira-t-elle dormir? Dans sa famille, chez des amis ou dans un centre de femme? Informer les personnes qui aideront afin, que quand la crise arrivera, les explications ne soient pas nécessaires. Si l'option refuge est choisie, les contacter pour avoir l'information concernant l'ouverture d'un dossier et la démarche à suivre en cas de besoin. Ainsi, quand une crise arrive, il n'y a plus de questionnement, le départ est donc beaucoup plus facile. En ouvrant des portes et en préparant une possible fuite, la victime se crée un réseau de soutien qui réduit l'isolement. Plus la démarche sera complète, plus la fuite se fera facilement et rapidement.

Un filet de sécurité contient autant d'information que la personne y met. Souvent, ça inclut l'hébergement, l'alimentation et les ressources financières. Le filet sera différent selon la situation vécue. Plus le niveau de violence augmente, plus le plan devra être précis et prêt à être mis en place. Un plan organisé tôt s'adapte rapidement et permet de mieux prévenir l'escalade de la violence. Dans les communautés immigrantes et autochtones, le filet de sécurité peut inclure de se réapproprier sa culture et, ainsi, combler un manque. Dans le cas d'un aîné qui subit du vol d'argent à répétition, c'est planifier comment protéger ses finances. Un employeur peut être une personne bien placée pour aider une victime à établir son filet de sécurité.

Les organismes pouvant offrir de l'aide du point de vue du filet de sécurité sont nombreux, quoique peu ont participé au projet. Ils avaient l'impression que la prévention de la violence n'était pas dans leur mission. On y retrouve :

- ★ La famille (parents, frères et sœurs)
- ★ Les amis.
- ★ Les refuges en violence conjugale.
- ★ Les popottes roulantes.
- ★ Les friperies.
- ★ -Les travailleurs de rue.
- ★ Les intervenants sociaux.

Ici, un organisme a participé au projet. Service à la famille chinoise accompagne les nouveaux arrivants asiatiques dans leur intégration à la société québécoise.

ORGANISME : SERVICE À LA FAMILLE CHINOISE DU GRAND MONTRÉAL



Notre mission est de promouvoir le bien-être de la communauté chinoise et des communautés asiatiques du Québec, de réaliser des actions communautaires inclusives pour les nouveaux arrivants afin de permettre leur adaptation et leur rayonnement dans la société québécoise.

SITUATION OU PROBLÉMATIQUE	Les immigrants ont quitté leur pays, ils sont installés et la vie suit son cours. Or, parfois la santé, le bien-être et des implications judiciaires viennent en modifier le cours.
OBJET	Réaliser le bien-être des familles d'origine asiatique en permettant l'accès à un réseau de support, des services et des programmes adaptés aux besoins des jeunes, des parents, des personnes âgées et des nouveaux arrivants. Accroître l'ouverture interculturelle afin de permettre aux intervenants socioéconomiques, aux autres communautés culturelles et aux membres de la communauté chinoise à mieux se connaître, se comprendre et collaborer. Promouvoir l'entraide et l'égalité pour que les familles d'origine chinoise puissent se prévaloir des services auxquels elles ont droit.
STRATÉGIE	Étant installé, le programme de soutien individuel et familial s'adapte aux besoins de la clientèle. Il offre des services formation plus spécialisés en lien avec les lois, la santé et les activités. Au besoin, des séances individuelles permettent de parler de façon confidentielle et offrent un support personnalisé au bien-être. Si des besoins particuliers se dévoilent, l'organisme peut référer l'immigrant à des services spécialisés et les aideront dans les communications. Le comité des femmes permet de briser l'isolement des femmes par différentes activités tels que des rencontres, des sorties, des événements. Le but est de réunir les gens.
CLIENTÈLE	Communauté asiatique.
PENDANT L'IMPLANTATION	Le Service à la Famille Chinoise du Grand Montréal (SFCGM) a été fondé en 1976 par un groupe d'étudiants, de professionnels et de personnalités ecclésiastiques. Fortement enraciné dans la communauté montréalaise, le SFCGM est devenu, avec les années, un interlocuteur privilégié de la communauté chinoise auprès des institutions gouvernementales, publiques, parapubliques et privées pour toutes questions relatives à l'accueil, à l'accessibilité aux services sociaux et à l'intégration des nouveaux arrivants.
AU QUOTIDIEN	Avantages : Met en place une méthode de consultation par le réseau social afin d'intervenir le plus rapidement possible pour aider les membres de la famille aux prises avec la violence. Défis : Depuis ses tout débuts, le financement et le recrutement des bénévoles et, plus tard, des employés étaient et restent un défi constant. Un élément qui fluctue dans le temps, qui est toujours présent, est la discrimination.
COMMENTAIRE	Une coopération active avec des organismes externes répond rapidement aux besoins variés des immigrants.
QUI EST INTÉRESSÉ?	Tout organisme qui cherche à venir en aide aux immigrants.
RÉFÉRENCES	<u>Voir à la page 6</u>

SECTION 3 : 3.4 FILET DE SÉCURITÉ

ORGANISME : SERVICE À LA FAMILLE CHINOISE DU GRAND MONTRÉAL

Service de Soutien Individuel et Familial

Depuis la fondation du Service à la famille chinoise du Grand-Montréal, une attention particulière s'adresse au bien-être individuel et à la santé de la famille chinoise d'outre-mer. Le programme de soutien individuel et familial offre des services de soutien et de référence aux personnes en difficulté et les oriente, le cas échéant, vers des ressources appropriées.

Domaine d'intervention

- Habitation – logement
- Mesures contre la pauvreté
- Problèmes de dépendance au jeu
- Problèmes liés aux emplois (CNESST, chômage, etc.)
- Relations familiales (violence conjugale, Problèmes des enfants et adolescents, Programme contre maltraitance vers des aînés)
- Santé physique, mentale et psychologique
- Aide domicile-transport adapté
- Soutien fiscal
- Séparation/divorce
- Soutien au milieu scolaire– Intervention de la DPJ
- Les cas liés à la SAAQ/IVAC
- Informations juridiques (litige civil ou Poursuit criminel et pénal)
- La communication avec les organismes gouvernementaux et publics

Nos services

Services personnalisés:

- Service d'écoute, évaluation des besoins de la personne en difficulté et identification du problème
- Diffusion d'informations adéquates et spécifiques sur les ressources disponibles (exemples: aide gouvernementale, autres services publics, aide médicale, aide juridique etc.);
- Communiquer et intervenir auprès des services gouvernementaux ou organismes concernés afin de défendre les intérêts et les droits des clients
- Orienter et référer le client vers les ressources adéquates
- Activités de suivi pour s'assurer que le client a obtenu l'aide requise.

Service collectifs :

Nous organisons une série de séances d'information favorisant une meilleure compréhension des différents services et des activités extérieures pour briser l'isolement, etc.

- Loi sur la famille
- Alzheimer et prévention
- Services de CLSC pour personnes âgées
- Procuration et testament
- Les Aînés et le réseau WeChat
- Le fiscal et Aînés
- Les bien-être des personnes âgées
- Système judiciaire du Québec
- Loi sur CNESST/SAAQ/IVAC
- Comment poursuivre quelqu'un au Palais de justice
- Renseignements juridiques dans la transaction immobilière
- Violence conjugale et loi sur le divorce
- Loi sur l'impôt
- Visites chez des personnes âgées
- Sorties saisonnières

SERVICE À LA FAMILLE CHINOISE
DU GRAND MONTRÉAL
滿城華人服務中心

Le Service
à la Famille Chinoise du
Grand Montréal

Programme de soutien
individuel et familial

滿城華人服務中心
個人及家庭輔助計劃

Adresse: 1088 Rue Clark, 3e étage
Montréal, QC H2Z 1K2

Métro: Place d'Armes
Tel : (514) 861-5244

Courriel : reception@famillechinoise.qc.ca
Site web: www.famillechinoise.qc.ca



• Service à la famille chinoise du Grand Montréal

Comité des femmes

Le comité des femmes du Service à la famille chinoise du Grand Montréal a commencé ses activités depuis 1989. La plupart de ses membres sont des femmes au travail. Elles se sont données pour mission de cultiver l'esprit d'amitié et d'entraide mutuelle afin de favoriser leur adaptation à la vie locale et leur intégration à la société québécoise.

Le comité organise également beaucoup d'activités afin d'aider les femmes à mieux connaître la société, à améliorer leur qualité de vie, à permettre de développer des habiletés professionnelles et ainsi enrichir leurs propres valeurs. Le comité participe aussi aux différents événements organisés par le Centre. Il désire réunir des gens de différents âges, croyances, afin de mieux servir la communauté chinoise.

01 Activités offertes :

- Séances d'information sur la santé de la femme
- Visites d'amitié aux résidences des aînés
 - Activités interculturelles
 - Sorties socioculturelles et récréatives (la cabane à sucre, etc.)
 - Célébration des fêtes : Noël, Nouvel An chinois, fête des parents, etc.
 - Activités culturelles : cours d'artisanat
 - Activités physiques : cours d'aérobic et de yoga

02 Comment devenir membre?

- Passez au Service à la famille chinoise pour vous inscrire et recevoir votre carte de membre. Vous avez à vous acquitter d'une cotisation de 10\$ par année (1er janvier au 31 décembre).



Le Service
à la Famille Chinoise du
Grand Montréal

Comité des femmes

滿城華人服務中心
婦女會

Adresse: 1088 Rue Clark, 3e étage
Montréal, QC H2Z 1K2

Métro: Place d'Armes
Tel : (514) 861-5244

Site web: www.famillechinoise.qc.ca

La formation de la clientèle, c'est former la population aux facteurs de risque et à la réalité vécue par de nombreuses victimes. C'est permettre à la population de s'outiller afin de répondre présent en cas de besoin. C'est probablement le type d'intervention le plus développé, car cette activité se mélange bien avec la prévention secondaire.

Tous les organismes peuvent à leur niveau créer des formations. Afin de s'assurer d'une continuité, il est important qu'une formation soit suivie d'une rétroaction et/ou un suivi du cheminement. Cela permet de valider la compréhension et la mise en place de changements positifs. Il faut tout de même faire attention, certaines personnes peuvent à l'inverse aggraver la situation en manipulant les apprentissages.

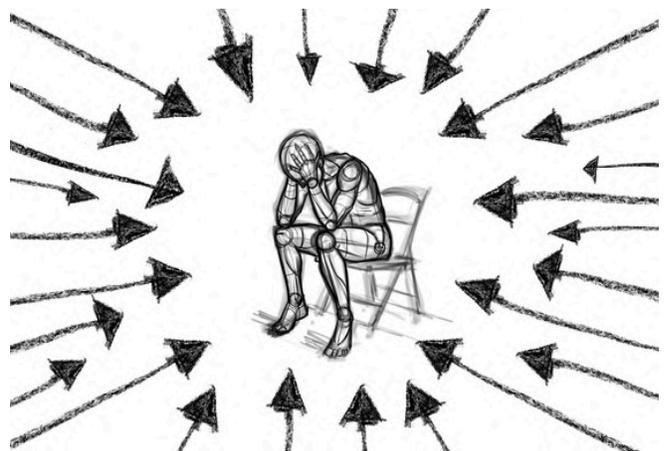


DÉCONSTRUIRE LES MYTHES

Dans la société actuelle, il y a de nombreuses réflexions à déconstruire telles que « Je ne me mêle pas à ça, ce n'est pas de mes affaires », « Si elle reste avec c'est qu'elle l'aime » ou « Elle a juste à partir ». C'est une difficulté causée par l'individualisme de la société. Dans une situation de violence, parler avec l'extérieur permet de relativiser la situation, de voir que nous ne sommes pas seuls et savoir que nous sommes entourés. Parler permet de ne pas sauter dans le vide, car les choses peuvent être planifiées. Le jugement isole la victime et l'empêche de s'en sortir. La première étape est donc de comprendre et de soutenir la personne dans sa démarche.

COMMENT DÉNONCER?

Dénoncer signifie signaler une situation problématique aux autorités. Au Canada, ça fait référence à contacter la police ou le système de justice. Généralement, afin que la police considère la situation comme dangereuse, il doit y avoir agression physique et/ou sexuelle ou il doit y avoir un danger pour la vie. Dénoncer les violences verbales et psychologiques est un parcours du combattant, car la preuve est longue et complexe à créer et il n'est pas rare qu'un policier refuse de prendre la plainte. Cela dit, dans ces cas, la plainte se fait nécessairement par l'intermédiaire d'un avocat. Toutes ces procédures peuvent faire peur à la victime et son entourage.



Les organismes ayant participé au projet sont l'Institut Pacifique et La maison d'aide Villa St-Léonard. Institut Pacifique offre différents programmes afin de diminuer les violences à l'école. La maison d'aide Villa St-Léonard offre des formations pour apprendre à diminuer ses facteurs de risques et augmenter ses facteurs de protection en lien avec la dépendance.

SECTION 3 : 3.5 FORMER LA CLIENTÈLE

ORGANISME : INSTITUT PACIFIQUE



Institut Pacifique

Présent dans les écoles et dans la communauté, l'Institut Pacifique encourage les relations pacifiques et l'inclusion chez les jeunes en soutenant leurs apprentissages socioémotionnels depuis 1976. Chaque année, il déploie des programmes

pédagogiques, dont le réputé Vers le pacifique, rejoignant plus de 400 milieux éducatifs et plus de 80 000 jeunes, ici et ailleurs dans le monde. Nommé Partenaire émérite de la lutte contre l'intimidation par le gouvernement du Québec, il a accompagné plus d'un million de jeunes jusqu'à maintenant.

SITUATION OU PROBLÉMATIQUE	Amener les élèves à utiliser la médiation comme mode de résolution de conflits, à se responsabiliser et à trouver des solutions pacifiques dans l'intérêt de chacun.
OBJET	<i>Vers le pacifique</i> : La médiation par les pairs au primaire. Prévenir la violence par la promotion des conduites pacifiques.
STRATÉGIE	Approche qui a fait ses preuves dans les écoles. Formation offerte aux jeunes et à l'équipe-école. Le programme est un outil de prévention universelle qui améliore le climat général de l'école et qui répond à l'axe de socialisation de sa mission.
CLIENTÈLE	Jeunes de 4e, 5e et 6e année du primaire.
PENDANT L'IMPLANTATION	Implanté depuis 1994, plusieurs écoles s'inscrivent chaque année. Le programme complet est disponible par achat sur le site web de l'Institut Pacifique. Plusieurs formations sont disponibles afin de familiariser les participants aux différentes étapes d'implantation du programme, et à l'approche de la médiation comme mode de résolution de conflits auprès des élèves.
AU QUOTIDIEN	Avantages : Développer les compétences socioémotionnelles, apprentissage de la gestion de conflits, diminution des conflits observés durant la récréation. Défis : Peut demander une certaine implication de la part d'un membre de l'équipe-école.
COMMENTAIRE	Le programme est soutenu par La Chambre des Notaires du Québec. En 2022-2023, il y avait 543 jeunes médiateurs au Québec.
QUI EST INTÉRESSÉ?	Les milieux scolaires.
RÉFÉRENCES	<u>Voir à la page 5</u>

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Vers le pacifique :
La médiation par les pairs au primaire



L'Institut Pacifique est un organisme de bienfaisance voué au développement, à la mise en œuvre et à la promotion des savoir-faire en matière de résolution de conflits et de prévention des problèmes psychosociaux, pour bâtir des milieux de vie exempts de violence et soutenir l'épanouissement psychosocial des enfants, des jeunes et des adultes.

**LE PROGRAMME VERS LE PACIFIQUE :
LA MÉDIATION PAR LES PAIRS AU PRIMAIRE**

BUT GÉNÉRAL

- Prévenir la violence par la promotion des conduites pacifiques.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Amener les élèves à utiliser la **médiation comme alternative** efficace aux approches infructueuses de résolution de conflits.
- Reconnaître et **développer les compétences des élèves** quant à leur pouvoir de résoudre des conflits.
- Encourager les élèves à **s'impliquer** dans la résolution de conflits.
- **Responsabiliser** les élèves dans la gestion de leurs propres conflits.



CLIENTÈLE VISÉE

Le programme *Vers le pacifique : La médiation par les pairs au primaire* permet aux élèves de 4^e, 5^e et 6^e année d'agir à titre de médiateur auprès des élèves de l'école. Les élèves non-médiateurs peuvent ainsi obtenir de l'aide d'un pair, qui maîtrise la médiation, afin de les accompagner dans la démarche de résolution de conflits.



Institut Pacifique

Vers le pacifique c'est :

- Un **outil de prévention universelle** qui améliore le **climat général** de l'école et qui répond à l'**axe de socialisation** de sa mission ;
- Un moyen d'atteindre les objectifs du **plan de lutte pour prévenir et contrer l'intimidation et la violence** ;
- Du matériel pédagogique s'insérant parfaitement dans le programme d'**éthique et culture religieuse**.

TABLEAU DESCRIPTIF DU PROGRAMME

ÉTAPES DE RÉALISATION	DESCRIPTIF
Une organisation des modalités du service	Déterminer, en équipe-école, le nombre de médiateurs, les moments et lieux de présence, le moyen d'identification, etc.
Une sensibilisation de tous les élèves à la médiation comme approche de résolution de conflits	Effectuer un atelier de sensibilisation à la médiation de 50 minutes dans chaque classe pour préparer la sélection des médiateurs chez les 4 ^e , 5 ^e et 6 ^e année et pour inviter les 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e année à utiliser le service.
Une sélection des médiateurs (en 4 ^e , 5 ^e et 6 ^e année) par les pairs et par les enseignants	Effectuer un atelier de sélection, où un vote secret par les pairs et par l'enseignant a lieu, et une entrevue de sélection de groupe.
Une formation des médiateurs	Procéder à 5 blocs de formation de 2 heures.
Un accompagnement des médiateurs	Réunir les médiateurs une heure à chaque 2 ou 3 semaines.
L' évaluation du service	Sonder les différents acteurs du milieu scolaire afin d'apporter les modifications nécessaires.

MATÉRIEL	DESCRIPTIF
Matériel pédagogique compris dans un ensemble complet*	<ul style="list-style-type: none"> - Guide d'animation – imprimé - Affiches (lot de 9) et symbole de médiation – imprimé - Affichettes (lot de 9) – imprimé - Matériel pédagogique complémentaire suivant : <ul style="list-style-type: none"> • Affiches (noir et blanc) – 1 PDF • Symbole de médiation – 1 PDF • Cahier de sélection – 1 PDF • Trousse du médiateur – 1 PDF • Annexes reproductibles – 1 PDF • Questionnaire pour les élèves – 1 PDF • Questionnaire pour les médiateurs – 1 PDF • Questionnaire pour l'ensemble du personnel – 1 PDF <p>Note : Le matériel pédagogique complémentaire est disponible via l'onglet <i>Matériel pédagogique complémentaire</i> sur le site Internet de l'Institut Pacifique.</p>
Produit dérivé	- Dossard du médiateur

*Pour connaître les coûts du matériel pédagogique et des produits dérivés, consultez le site Internet de l'Institut Pacifique.

CONDITIONS D'IMPLANTATION¹

- **Formation** de tous les membres du personnel et des adultes qui s'impliqueront de façon plus active auprès des médiateurs²;
- Mise sur pied d'un **comité de coordination et collaboration de tous les membres du personnel** dans toutes les étapes du programme ;
- **Promotion régulière** du service ;
- **Animation en classe des ateliers de résolution de conflits** du programme *Vers le pacifique* : *La résolution de conflits au préscolaire 5 ans et primaire au préalable.*



Vers le pacifique : La résolution de conflits au préscolaire 5 ans et primaire constitue le premier volet du programme *Vers le pacifique*. Celui-ci comprend des ateliers à animer en classe afin de soutenir le développement des habiletés sociales nécessaires à la résolution des conflits.

Pour en connaître davantage sur ce volet, contacter l'Institut Pacifique ou téléchargez le document de présentation au www.institutpacifique.com

POURQUOI METTRE SUR PIED UN SERVICE DE MÉDIATION PAR LES PAIRS ?³

- Renforcer les apprentissages des ateliers d'habiletés sociales de *Vers le pacifique* et permettre un **gain au niveau des compétences sociales** des élèves médiateurs et non-médiateurs.
- Démontrer la **confiance des adultes** envers les élèves en leur confiant un rôle actif dans la résolution de leurs conflits et en les **responsabilisant**.
- Créer un modèle positif dans l'école et favoriser le **sentiment de sécurité et d'appartenance**.

LES SERVICES DE L'INSTITUT PACIFIQUE

Différents services de présentation, de formation et de consultation vous sont offerts par le biais des formateurs-consultants ou des formateurs-partenaires de l'Institut Pacifique.

Pour en savoir plus, contactez l'Institut Pacifique ou consultez le site internet www.institutpacifique.com.

1 & 3 Bowen, F., et Coll. (2005). Rapport d'analyse des processus pour les trois années d'implantation du programme *Vers le pacifique* du Centre international de résolution de conflits et de médiation (CIRCM). Première partie : Analyse synthétique pour les trois années de la mise en œuvre (2001-2004). Rapport du Groupe d'étude sur la médiation en milieu scolaire (GEMMS). Gouvernement du Canada, ministère de la Justice.

2 Seuls les formateurs de l'Institut Pacifique sont autorisés à donner les formations au programme.

SECTION 3 :

3.5 FORMER LA CLIENTÈLE

ORGANISME : MAISON D'AIDE LA VILLA SAINT-LÉONARD



La Villa St-Léonard est une maison d'aide pour les personnes avec un problème de dépendance (alcool, drogues ou médicaments). Ils offrent une ligne d'écoute, de l'hébergement en milieu fermé et un centre de jour, selon les besoins. Il est possible d'assister à des ateliers de groupe et des rencontres individuelles à toutes les étapes du processus.

SITUATION OU PROBLÉMATIQUE	La clientèle a un risque de violence accrue lorsqu'elle consomme, des formations selon leur besoin leur sont offertes.	
OBJET	Formation : Contrôle du stress et des émotions; Diminution des tensions; Communication assertive; Gestion saine des conflits; Construire l'estime de soi.	
STRATÉGIE	Formations offertes à la clientèle.	
CLIENTÈLE	Hommes et femmes en situation de dépendance de l'alcool, de drogues ou de médicaments.	
PENDANT L'IMPLANTATION	Implantés depuis plus de 15 ans. Aucune information pertinente.	
AU QUOTIDIEN	<p>Avantages : Apporte du développement personnel, accroît le sentiment de compétence, meilleure gestion de l'impulsivité.</p> <p>Défis : Ils proviennent tous des participants (personnes judiciarisées, personnes souffrant de troubles de santé mentale modérés à sévère) eux-mêmes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Manque de motivation.• Manque de capacité intellectuelle.• Manque d'ouverture.• Trouble d'attention.	
COMMENTAIRE	Les formations offertes aux participants sont :	<ul style="list-style-type: none">• La gestion des émotions, du ressentiment, de la colère.• Le lâcher-prise, le pardon.• Les schémas de pensées.• L'affirmation de soi.• La communication non-violente.• Motivation aux changements.
QUI EST INTÉRESSÉ?	Hommes et femmes vivants avec des difficultés de dépendance, de santé mentale.	Hommes et femmes avec des facteurs de risque de violence.
RÉFÉRENCES	<u>Voir à la page 7</u>	

SECTION 3 : 3.6 FORMER LE PERSONNEL

La formation du personnel est aussi très répandue et pourtant, dans l'ensemble des recherches effectuées, il semble manquer de précision. Les travailleurs sociaux, qui œuvrent dans un domaine spécialisé, ont peu de formations dans des domaines connexes. Pourtant dans la majorité des cas, une personne à risque a plusieurs facteurs de risque. Le système fonctionne en silo, où chacun a sa spécialité. Qu'arrive-t-il lorsqu'une personne a besoin d'aide sur plusieurs plans? La formation du personnel permet d'encadrer, de façon plus spécifique, la situation d'une personne. De plus, la formation permet de se tenir à jour par rapport aux meilleures procédures à suivre.

Tous les organismes peuvent former leur personnel; il s'agit de bien cerner la population desservie. Que ce soient les hommes, les femmes, une communauté spécifique ou une problématique sous-jacente, plus un intervenant se spécialise dans des types de cas, plus la personne se sentira soutenue.



Un organisme a participé à notre projet. Il s'agit du Mouvement pour mettre fin à l'itinérance à Montréal. Ils offrent la formation OMEGA aux intervenants en itinérance.

SECTION 3 :

3.6 FORMER LE PERSONNEL

ORGANISME : MOUVEMENT POUR METTRE FIN À L'ITINÉRANCE À MTL



« Collaborer avec l'ensemble des acteurs désirant améliorer les conditions des personnes en situation d'itinérance pour prévenir et mettre fin à l'itinérance à Montréal. » [17]

SITUATION OU PROBLÉMATIQUE	En itinérance, les crises multiples augmentent la détresse des personnes en situation d'itinérance ce qui peut faire monter des émotions fortes qui peuvent à leur tour créer des conflits et mener à de la violence.
OBJET	OMEGA – Formation pour les intervenant·e·s.
STRATÉGIE	Cette formation permet d'intervenir lors d'une situation avec potentiel de violence pour diminuer les risques de toutes les personnes.
CLIENTÈLE	Intervenant·e·s du milieu communautaire en itinérance à Montréal
PENDANT L'IMPLANTATION	<p>Elle a été implantée en 2022, à la suite de la pandémie, qui a provoqué l'augmentation de la détresse et des situations potentiellement difficiles chez les personnes en situation d'itinérance. Pour les organismes qui participent à la formation, c'est un outil d'intervention indispensable.</p> <p>Cette formation a permis un ajout aux nombreuses formations déjà offertes afin d'aider les intervenant·e·s. Elle a aussi nécessité l'ajout de main-d'œuvre pour la logistique du projet.</p> <p>Chaque formation coûte très cher pour une capacité maximale de 16 personnes, ce qui représente de forts coûts pour les organismes qui voudraient l'offrir aux intervenant·e·s. Grâce à une entente de service avec le CIUSSS local, le MMFIM a eu un financement pour former 320 intervenants en itinérance de Montréal, ce qui permet de former plusieurs intervenant·e·s de l'ensemble des organismes à moindre coût.</p>
AU QUOTIDIEN	<p>Le MMFIM reste à la recherche de financement durable pour que cette formation soit offerte pour plusieurs années à venir ainsi qu'à former des formateur·trices·s issu·e·s du milieu de l'itinérance.</p> <p>Avantages : Diminution de tensions, apprentissage de méthodes de pacification, écoute active, empathie et respect, communication assertive, gestion saine des conflits, rôle de tierce partie, médiation arbitrage, valorisation de l'autre, processus de résolution de problèmes, principes de l'accompagnement préventif, détection avancée des personnes vulnérables, intervention non-violente, soutien aux personnes vulnérables.</p> <p>Défis : Absences imprévues des participant·e·s et ponctualité. OMEGA est offerte par l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur affaires sociales (ASSTSAS). Elle est utilisée dans la grande majorité des milieux de soins de santé du Québec. En contrepartie, elle est peu connue dans les autres milieux et gagne à être connue.</p>

 <p>Mouvement pour mettre fin à l'itinérance à Montréal</p>	<p>« Collaborer avec l'ensemble des acteurs désirant améliorer les conditions des personnes en situation d'itinérance pour prévenir et mettre fin à l'itinérance à Montréal. » [17]</p>
<p>COMMENTAIRE</p>	<p>OMEGA est offerte par l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur affaires sociales (ASSTSAS). Elle est utilisée dans la grande majorité des milieux de soins de santé du Québec. En contrepartie, elle est peu connue dans les autres milieux et gagne à être connue.</p>
<p>QUI EST INTÉRESSÉ?</p>	<p>L'ensemble des intervenant-e-s du milieu communautaire œuvrant en itinérance.</p> <p>Les milieux qui sont hors de Montréal ou non liés à l'itinérance devront faire une demande à leur CISSSS ou leur CIUSSSS afin de former des formateurs dans leurs milieux respectifs. Le MMFIM peut soutenir ces processus.</p>
<p>RÉFÉRENCES</p>	<p><u>Voir à la page 6</u></p>



SECTION 4 : DÉFIS DE LA PRÉVENTION PRIMAIRE

La prévention primaire a plusieurs avantages et de nombreux défis qui l'accompagnent. Elle permet le non-événement, c'est-à-dire qu'elle diminue le nombre d'événements violents et / ou son intensité. C'est le cumul des actions en prévention primaire qui vont diminuer l'incidence des violences.

Dans notre modèle politique actuel, un gouvernement est en place pour un mandat de quatre ans. Notre structure de décision est aiguillée vers la gestion à court et moyen termes. En prévention de la violence, on doit chercher les interventions à long terme, une séquence d'intervention permettant de détecter, d'accompagner et d'outiller les clientèles vulnérables. On doit mettre en place les conditions optimales afin de court-circuiter les situations conflictuelles qui dégènèrent.



Pour l'instant, au Québec, les interventions en prévention primaire de la violence semblent aiguillées dans le sens du court terme. On parle d'interventions ponctuelles via des campagnes d'éducation sur les méfaits de la violence, de formations à la carte sur un certain nombre de compétences et de services téléphoniques et en ligne pouvant atténuer certaines situations de vie désespérées. A-t-on étudié l'impact de ces actions ponctuelles posées en prévention primaire de la violence? C'est assez difficile disons!

Il faut aussi considérer qu'à court terme, il n'y aura pas de changement, mais en attendant quelques années, au long terme, les changements seront majeurs. Selon BEAULAC, BELLEY-RANGER et TRUDEL (2020), le nombre de noyades est passé de plus de 1,5 noyades / 100 000 habitants dans les années 90 à moins de 1 noyade / 100 000 habitants entre 2010 et 2015.[18] Aucune donnée n'explique cette diminution. Or, nous pouvons supposer que certaines actions ont diminué l'incidence des décès telles que les avertissements et les mises en garde, l'amélioration de la sécurité aquatique et l'implantation de programmes de natation. Il faut considérer la prévention primaire des violences de la même façon que les moyens mis en place pour prévenir la noyade. Dans cinq, dix ou quinze ans, nous verrons probablement une diminution des violences quand des programmes de prévention seront adoptés sur le long terme.

En milieu communautaire, nous voulons agir pour faire changer les choses et intervenir efficacement avant que la violence ne se développe. Or, il semble évident que la situation actuelle est inadaptée à la réalité croissante des tensions, des conflits et des craintes qui se développent. Les situations désespérantes pour les personnes se multiplient tant au niveau des enjeux sociaux, économiques qu'environnementaux. Certaines familles, à la suite d'un choc, perdent tout. Des services doivent leur être offerts, maintenant, non pas dans trois ans. La résilience communautaire devra passer par de véritables programmes intégrés de prévention primaire des violences.

SECTION 4 : DÉFIS DE LA PRÉVENTION PRIMAIRE

Le politique, souvent orienté vers la réaction et le résultat immédiat, n'aide pas. On nous répondra que la recherche « ne sait pas ». Il est complexe d'évaluer les programmes de prévention primaire de la violence. Les chercheurs confirmeront qu'il est presque impossible ou moralement non-éthique de faire une étude transversale (avec un groupe témoin). Par exemple, laisser évoluer une situation par des interventions choisies; où un homme qui se sait à risque de violence et qui demande de l'aide pour gérer sa colère afin de tester des approches. Nous ne pouvons pas créer un placebo ou seulement le mettre dans le groupe-témoin, sans intervenir... En contrepartie, il est possible de faire des études populationnelles avant/après; mais ces études se feront sur le long terme aussi. Devons-nous attendre la recherche pour agir? Avons-nous ce luxe? De toute évidence, NON!



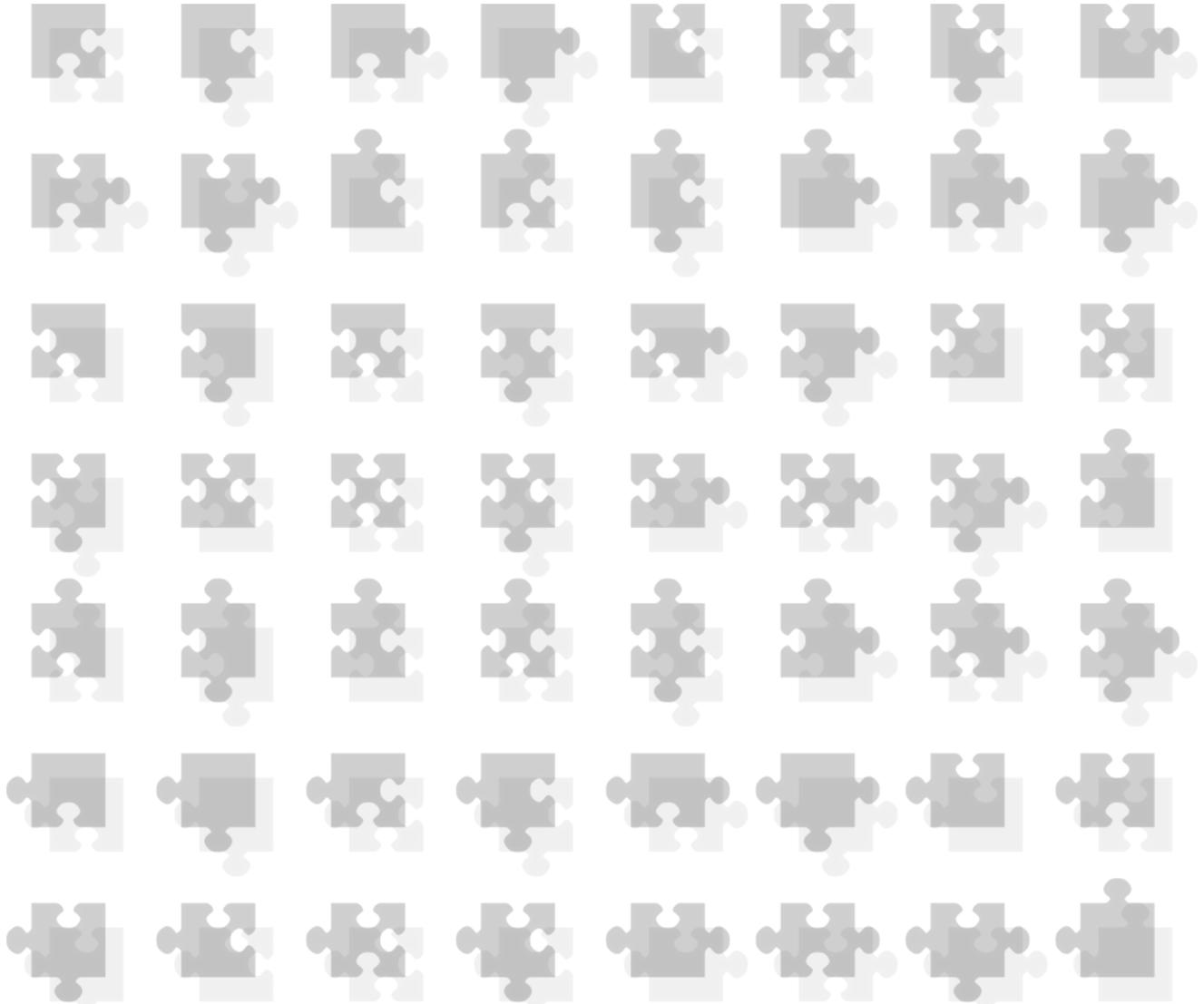
On doit donc mettre en place de véritables programmes de prévention primaire des violences. Mais la ligne est mince entre les différents types de prévention et l'interprétation de celle-ci. Par exemple, le jeune homme qui est bagarreur et qui crie dans la rue est-il à risque de violences conjugales? Certains intervenants diront que la violence est circulaire, qu'il n'y a jamais vraiment de début et de fin. Selon eux, la prévention primaire n'existe pas, car nous serons toujours en réaction à un épisode de violence. Deux intervenants peuvent évaluer une situation semblable de façon différente. Puisqu'il est bagarreur dans la rue, plusieurs vont associer qu'il le soit aussi à la maison. Selon eux, nous serions dans de la prévention secondaire, en réponse à la violence dans la rue. Pour d'autre, nous serions en prévention primaire, car l'homme, réalisant qu'il ne veut pas faire de mal à sa femme, va chercher de l'aide. Le fait qu'il n'y ait pas de consensus entre les intervenants crée une mouvance dans les limites de la prévention primaire dans le milieu social et complexifie sa mise en place. Imaginez le défi lorsqu'on veut défendre un dossier d'intervention en prévention primaire, lors de demande des subventions à des politiciens et autres spécialistes nommés par l'État. Souvent, il est évident que de l'éducation et de la formation à la pièce sont utiles, mais lorsqu'on parle de programmes d'interventions à long terme, le défi est grand.

Dans le cadre de programmes intégrés de prévention qui impliquent l'omniprésence de ressources en connexion avec des milieux vulnérables, l'atteinte de résultats est difficile à prévoir. Il faut mettre en place les programmes sur une base d'essais et erreurs, parfois pendant plusieurs années, afin de pouvoir observer des résultats concrets. C'est probablement la limite qui empêche le plus souvent la mise en place de projets en prévention primaire. En effet, il faut prévoir un temps d'essai qui permettra à l'OBNL de mettre de nouvelles mesures en place dans l'organisme. L'identification des profils de clientèles possiblement vulnérables, le protocole d'alerte et une diversité de modes d'intervention adaptés aux capacités de l'organisme. De plus, il faudra l'adhésion de tout le personnel et la volonté d'accompagner adéquatement pour éliminer le danger. La prévention primaire est un projet collectif, où le résultat escompté est l'absence ou la diminution d'épisodes de violence. Une personne qui doute peut modifier significativement l'efficacité du programme d'un organisme.



SECTION 4 : DÉFIS DE LA PRÉVENTION PRIMAIRE

Par exemple, la cuisinière d'une cafétéria communautaire remarque des marques de violence sur une femme. La cuisinière va voir une intervenant/e (travailleur social, éducatrice spécialisée...) afin de lui faire remarquer son observation. La réaction de l'intervenant/e déterminera l'adhésion de la cuisinière. Si elle se fait dire « Merci, je trouve une approche discrète pour la rencontrer et faire un suivi », son adhésion sera différente que si on lui répond « tu es certaine de ce que tu dis, qu'est-ce que tu connais de ça ». La détection avancée doit faire partie de l'intervention communautaire de première ligne. De son côté, la prévention secondaire est une action plus concrète, visible, avec des résultats plus rapides et souvent fait par des personnes ayant une formation adaptée.



Les conditions d'implantation d'un programme en prévention primaire sont aussi importantes que le programme lui-même. Donc, un projet en prévention demandera plus de preuves, plus de temps et plus de personnes pour la période d'implantation. Or, à partir du moment où il est bien rodé et bien implanté, il est beaucoup plus efficace qu'en réaction à une situation, car il permet de prévenir de nombreuses conséquences et effets collatéraux.

Nous devons nous familiariser avec les contraintes de la prévention primaire. Nous devons également les comprendre afin de mettre toutes les chances de notre côté afin de réussir à promouvoir et financer ce type d'interventions exigeantes, mais plus que nécessaires. Comment peut-on soumettre un projet prometteur en prévention primaire de la violence, tout en adressant ces limites? Nul doute que le défi est de taille!

Dans la première section de ce document, nous avons décrit ce qu'est la violence. Nous y avons rassemblé les connaissances de base afin de bien comprendre ce que l'on tente de prévenir, soit le type de violence, le cycle de la violence, les caractéristiques des protagonistes et demander de l'aide, une piste de réflexion. Ensuite, il a été question de la prévention dans son ensemble. Elle se divise en cinq types soit la prévention primordiale, la prévention primaire, la prévention secondaire, la prévention tertiaire et la prévention quaternaire. Dans la section suivante, il a été question des différents niveaux de prévention primaire tels que l'accompagnement communautaire préventif, l'aménagement sécuritaire des lieux, le filet de sécurité, la détection avancée par la première ligne, la formation de la clientèle et la formation spécifique du personnel. La dernière section a rassemblé les difficultés liées à la prévention primaire.

L'ensemble de la recherche nous permet de constater que le milieu communautaire agit en prévention sans distinction entre les niveaux de prévention. Quand nous parlons de prévention primaire, peu d'organismes se reconnaissent. Alors que, lorsque nous parlons de gestion des facteurs de risque et facteurs de protection, plusieurs organismes se disent présents. Il y a plusieurs initiatives en prévention primaire complémentaires à ce qui se fait en prévention secondaire. Les principaux défis de la prévention primaire sont le financement des programmes et la capacité des personnes à demander de l'aide. Avec un système politique qui finance à chaque année, comment peut-on pérenniser le financement des organismes communautaires en prévention primaire, alors que les programmes nous donneront des résultats fiables seulement dans quelques années?

Nous remarquons aussi que la prise en charge de la prévention primaire n'est pas systématique. Plusieurs organismes travaillent seuls, afin de desservir un territoire donné. Il pourrait être intéressant de promouvoir tous ces projets locaux afin d'agrandir les territoires, voire qu'ils puissent desservir le Québec en entier.

Au niveau des types de violences, certains types comme les violences physiques et sexuelles sont mieux prises en charge par le système que d'autres comme les violences verbales, psychologiques et coercitives. Quoi qu'elles soient connues, les violences économiques et spirituelles sont peu représentées en prévention primaire. Souvent, dans ces situations, la prévention primaire se fait par des brochures et des publications. Outre des publications, comment peut-on augmenter les connaissances liées aux fraudes?



BIBLIOGRAPHIE

- AFMC (2024), Chapitre 4 Les concepts de base de la prévention, de la surveillance et de la promotion de la santé.

<https://phprimer.afmc.ca/fr/partie-i/chapitre-4/>

- BEAULAC, É., BELLEY-RANGER É. et TRUDEL, J. (2020) Faits saillants sur les noyades et les autres décès liés à l'eau au Québec de 2009 à 2015 – Édition 2020, Trois-Rivières, Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 30 pages.

<https://societedesauvetage.org/wp-content/uploads/2020/03/Faits-saillants-noyade-securite-nautique-2020.pdf>

- Boldrini, A. (2021), Au Brésil, la lutte contre la violence conjugale passe par les salons de beauté et les barbershops, L'Orient-Le Jour,

<https://www.lorientlejour.com/article/1265127/au-bresil-la-lutte-contre-la-violence-conjugale-passe-par-les-salons-de-beaute-et-les-barbershops.html>

- Bordeleau, S. (2023), Les crimes violents toujours en hausse au Canada, Radio-Canada,

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1999498/crimes-indice-gravite-canada-2022-statistique-criminalite>

- Centre d'intervention le rond-point (2024),

<https://www.lerondpoint.ca/fr/>

- Centre MGL (2023),

<https://www.centremgl.org/>

- CRNV (2011), L'accompagnement communautaire: Une approche novatrice,

<https://nonviolence.ca/index.php/laccompagnement-communautaire-une-approche-novatrice/#:~:text=L%27accompagnement%20communautaire%20pr%C3%A9ventif%20a,pr%C3%A9venir%20les%20situations%20de%20violence.&text=Un%20principe%20de%20base%20de,au%20c%25%93ur%20de%20l%27action>

- D'Arche, V. (2022), Qu'est-ce que l'estime de soi?

<https://www.psychologue.net/articles/quest-ce-que-lestime-de-soi>

- Fédération des maisons d'hébergement pour femmes (inconnue), Différentes formes de violence,

<https://fmhf.ca/definitions/differentes-formes-de-violence/>

- Gouvernement du Canada (2024), Déterminants sociaux de la santé et inégalités en santé,

<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/promotion-sante/sante-population/est-determine-sante.html>

- Gouvernement du Québec (2023), Formes de violences,

<https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/violences/violences>

- Inform'elle (2021), Profil des femmes victimes de violence conjugale,

<https://informelle.org/chroniques/profil-des-femmes-victimes-de-violence-conjugale/>
INSPQ (2016), Facteurs de risque, <https://www.inspq.qc.ca/violence-conjugale/comprendre/facteurs-de-risque>

- Institut Pacifique (2024),

<https://institutpacifique.com/>

- La banque mondiale (2019), Filets sociaux,

<https://www.banquemondiale.org/fr/topic/safetynets#1>

- La débrouille (inconnu), Le cycle de la violence,

<https://www.ladebrouille.ca/violence-conjugale/le-cycle-de-la-violence>

- La débrouille (inconnu), Les différents types de violence, <https://www.ladebrouille.ca/violence-conjugale/les-differents-types-de-violence>
- Laforest, J., Maurice, P. et Bouchard, L. M. (dir.). (2018). Rapport québécois sur la violence et la santé. Montréal : Institut national de santé publique du Québec, [file:///C:/Users/Bridg/Downloads/2380 rapport quebecois violence sante.pdf](file:///C:/Users/Bridg/Downloads/2380%20rapport%20quebecois%20violence%20sante.pdf), p. 7-10
- L'escale de l'Estrie inc. (2024). Le cycle de la violence, <https://www.escaleestrie.com/le-cycle-de-la-violence>
- L'Orienthèque (2024), <https://www.orientheque.ca/>
- Maison d'aide Villa St-Léonard (2024), <https://www.villa-st-leonard.org/>
- Marie-Josée Letarte, Ces années incroyables, Québec
- MICHAUD, A. (2002), Guide d'aménagement pour un environnement urbain sécuritaire, Ville de Montréal, https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/PES_PUBLICATIONS_FR/PUBLICATIIONS/GUIDE%20D'AM%C9NAGEMENT%20POUR%20UN%20ENVIRONNEMENT%20URBAIN%20SECURITAIRE.PDF
- Mouvement pour Mettre Fin à l'Itinérance à Montréal (2022), <https://mmfim.ca/>
- Parazelli, M. (2008). Violences structurelles. Nouvelles pratiques sociales, 20(2), 3-8. <https://doi.org/10.7202/018444ar>
- Parents-espoir (2021), <https://www.parents-espoir.ca/>
- Projet Intervention Prostitution Québec (inconnue), <https://pipq.org/>
- Proulx, Y. (2019). Repères pour aménager un bureau de travail sécuritaire, ASSTSAS, <http://asstsas.qc.ca/sites/default/files/publications/documents/OP/2019/op422008.pdf>
- Scène & Sauve (inconnu), <https://sceneetsauve.com/>
- Seery, A. & St-Germain, L. (2021), Brochure synthèse du rapport « Le modèle du Carrefour Sécurité en violence conjugale. Documentation des pratiques qui visent la création de « non-événements ». Centre de recherche sociale appliquée (CRSA).
- Service à la famille chinoise (2024) <https://www.famillechinoise.qc.ca/fr/>
- SOS violence conjugale (2024), <https://sosviolenceconjugale.ca/fr>
- Tremblay, R. E. (2023), Violences sociales. Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants, <https://www.enfant-encyclopedie.com/pdf/complet/violence-sociale>



CRNV
CENTRE DE RESSOURCES
SUR LA NON-VIOLENCE

**Fonds de relance des
services communautaires**

